



**Ginette Legault,
future gazelle
du rallye
marocain**

Page 5



**Iro Tembeck
(1946-2004)
Hommage
à une grande dame
de la danse**

Page 6

**La bible
des
comptables
selon
Louis Ménard**

Page 9



Le journal de
l'Université du Québec
à Montréal

L'UQAM

Volume XXXI

Numéro 5

1^{er} novembre 2004

Retrait du Vioxx

Les études cliniques trop laxistes?

Dominique Forget

Angoisse, vertige, suffocation, dépression... C'est d'une pilule miracle qu'aurait besoin le géant pharmaceutique Merck pour traiter les symptômes qu'il éprouve depuis le 30 septembre dernier, alors qu'il annonçait le retrait de son anti-inflammatoire vedette, le Vioxx. En moins de 24 heures, la valeur en bourse de la compagnie a fondu de 27 %. La grande pharmaceutique a aussi perdu une de ses principales vaches à lait. En effet, le Vioxx générait 2,5 milliards de dollars par année, soit 15 % à 20 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Selon une étude clinique, le Vioxx pouvait augmenter sensiblement le risque d'incidents cardiovasculaires chez certains patients qui le prennent quotidiennement pendant plus de 18 mois. Craignant les poursuites judiciaires, Merck a rejeté l'idée d'ajouter de nouvelles contre-indications à son étiquette tout en poursuivant la vente du médicament. Elle a plutôt choisi de retirer le Vioxx des tablettes.

Pour la confiance du public, il était trop tard. Nombreux sont ceux qui ont pointé la compagnie du doigt, la condamnant pour avoir fait passer ses profits avant la santé du public. Mais selon Paul Beaulieu, professeur au Département de management et technologie et président du conseil d'administration du fonds de capital de risque BioNovation, il faut séparer le bon grain de l'ivraie.

Des exigences rigoureuses

«Les compagnies pharmaceutiques ne peuvent pas mettre n'importe quoi sur le marché, loin de là, observe-t-il. Elles sont soumises à des règles très strictes, édictées par la *Food and Drug Administration* aux États-Unis et par Santé Canada. Leurs médicaments sont abondamment testés et doivent satisfaire une longue liste d'exigences avant d'être vendus en pharmacie. Ce n'est pas pour rien qu'on doit souvent attendre plusieurs années avant de pouvoir se procurer un nouveau médicament.»

En effet, après avoir été testés chez les animaux, les médicaments doivent faire leurs preuves au cours des études cliniques, divisées en quatre phases. La phase I est réalisée chez des sujets sains. Elle sert à éva-

luer la toxicité du médicament et à déterminer la dose maximale tolérée. Au cours de la phase II, on administre le médicament à des malades pour évaluer si la substance est «assez active» pour justifier d'autres études. La troisième phase compare le nouveau traitement à un placebo. Enfin, la phase IV est une étude de surveillance qui suit la mise en marché. Elle vise à examiner la toxicité et l'efficacité à long terme des médicaments déjà commercialisés.

C'est d'ailleurs au cours d'une étude de phase IV, réalisée chez 2 600 patients, qu'on a noté un risque accru de crise cardiaque ou d'accident cardiovasculaire, chez les patients prenant 25 mg de Vioxx par jour pendant plus de 18 mois. Le Vioxx aurait-il été mis sur les tablettes trop vite? Non, répond Paul Beaulieu. «Les études cliniques ne sont peut-être pas parfaites, mais elles ne le seront jamais. Il y aura toujours un risque associé à la prise d'un médicament. C'est irréaliste de penser qu'on pourra complètement l'éliminer.»

Une société gâtée

Professeur au Département de chimie et titulaire de la Chaire en prévention du cancer, Richard Béliveau va encore plus loin. «Notre société est tellement gâtée qu'elle n'arrive plus à faire la part des choses, martèle-t-il. L'industrie pharmaceutique est le secteur le plus réglementé au monde. Pourtant, le public voudrait qu'on aille encore plus loin. Il voudrait que les médicaments soient parfaits. C'est insensé! Un médicament, c'est une béquille, ce n'est pas un miracle encapsulé.»

Tout comme le professeur Beaulieu, Richard Béliveau souligne qu'il y aura toujours une part de risque associée à la prise d'un médicament. Le patient doit apprendre à l'assumer. «Sur la route, les gens dépassent les limites de vitesse sachant très bien qu'ils mettent leur vie en danger. Ils mangent chez McDonald alors que les liens entre les maladies cardiovasculaires et les aliments camelotes sont clairement établis. Mais quand ils prennent un médicament, ils voudraient qu'il n'y ait aucun risque. Ils se déresponsabilisent entièrement.»

Selon le professeur Béliveau, le retrait du Vioxx est scandaleux, rien de moins. Il souligne que l'étude de

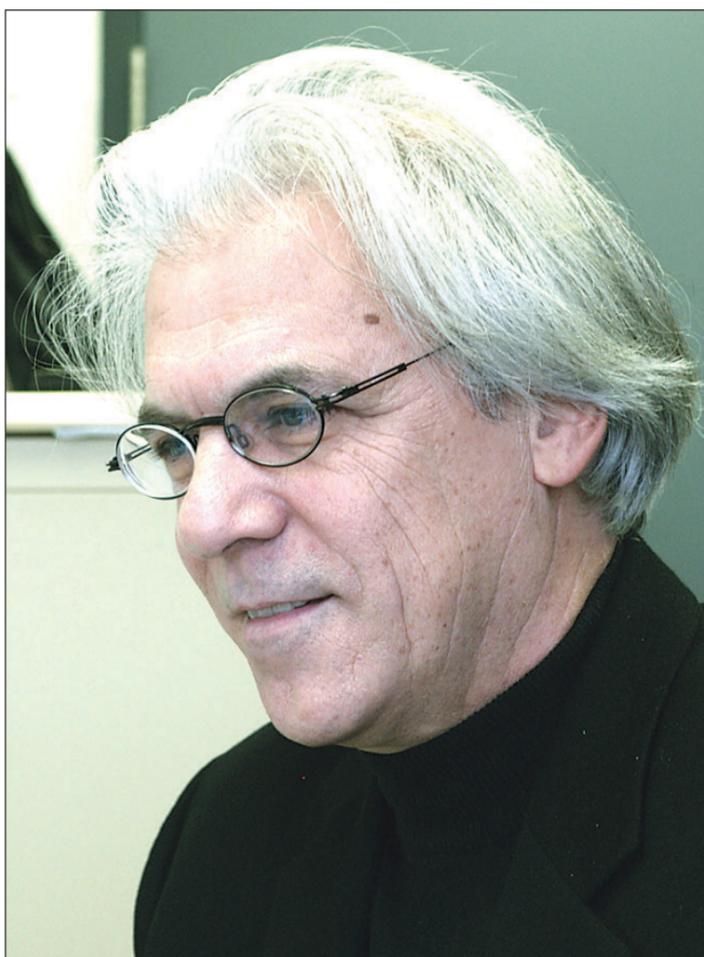


Photo : Martin Brault

Paul Beaulieu, professeur au Département de management et technologie.

phase IV qui a mené au retrait de l'anti-inflammatoire avait été commandée par Merck pour vérifier si le médicament pouvait servir au traitement du cancer du côlon. «Le risque de maladie cardiovasculaire est passé de 0,75 % à 1,5 %, c'est infime! Et ce risque n'apparaît que lorsqu'on prend du Vioxx tous les jours pendant un an et demi, ce qui n'arrive à peu près jamais dans la pratique.»

Au-delà des millions perdus par Merck, la véritable catastrophe, selon Richard Béliveau, c'est que deux millions d'arthritiques se trouvent aujourd'hui privés de leur médicament. Il reste toujours le Celebrex, un anti-inflammatoire équivalent, commercialisé par Pfizer, mais il pourrait être retiré du marché pour les mêmes raisons que le Vioxx.

«Les journalistes qui ont écrit que le Vioxx doublait les risques de maladies cardiovasculaires sans pousser leurs recherches plus loin ne savent certainement pas ce que sont les douleurs arthritiques, s'exclame le professeur Béliveau. En prescrivant du Vioxx, j'ai déjà sauvé la vie à des patients qui étaient au bord du suicide

tant leur douleur était vive. Ces personnes pourraient bientôt se retrouver devant rien.»

Nécessité d'un débat

Merck n'a pas voulu dévoiler le nombre de poursuites auxquelles elle fait face, mais les experts estiment qu'il pourrait en coûter plusieurs milliards, voire plusieurs dizaines de milliards de dollars à la compagnie pour régler tous les procès dans lesquels elle se trouvera impliquée. Aux États-Unis, des avocats ont instauré des lignes téléphoniques sans frais pour inciter les patients à participer aux recours collectifs qui seront intentés.

«Plusieurs avocats ont obtenu la liste de personnes qui prennent du Vioxx, probablement grâce à des pots de vin versés à des pharmaciens, déplore Richard Béliveau. Pourtant, personne ne parle de ce scandale-là. Aux États-Unis, les avocats sont tellement agressifs qu'ils minent le travail des compagnies pharmaceutiques. Merck aurait pu continuer à vendre le Vioxx en ajoutant un aver-

4^e Conférence mondiale
des journalistes
scientifiques

La communication scientifique, plus importante que jamais

Angèle Dufresne

Que retient-on d'un grand forum international de communicateurs scientifiques, quelques semaines après l'événement? Tout dépend qui on est : journaliste, professeur, directeur de recherche, rédacteur en chef ou chef de pupitre de publication savante ou de vulgarisation scientifique, animateur radio, gestionnaire de centre des sciences, auteur de science-fiction, lauréat de Prix Pulitzer, etc. La diversité des participants de la 4^e Conférence mondiale des journalistes scientifiques qui a eu lieu du 4 au 8 octobre dernier à Montréal, n'a fait que souligner la facilité, parfois, ou la difficulté – plus souvent – qu'ont tous ces experts à se parler et se comprendre entre eux, d'abord, mais surtout à rendre la science intelligible et familière pour le citoyen moyen.

De plus en plus, la communication scientifique se développe comme un champ spécifique du journalisme et préoccupe davantage les milieux de diffusion des connaissances (universités, écoles techniques, musées, centres des sciences, planétarium, etc.). Il n'est plus possible, en effet, aujourd'hui de se passer ne serait-ce que d'un minimum de culture scientifique. La technologie et l'informatique régissent nos vies, la science interpelle constamment nos valeurs et nos choix éthiques parce qu'elle se construit en transgressant les frontières.

De plus, la science est souvent au cœur d'enjeux politiques extrêmement importants, comme chez nos voisins américains en année électorale. Depuis quatre ans, l'administration Bush, met de l'avant les études scientifiques qui confortent ses politiques, en occultant toutes les autres, relevait le *New York Times* récemment dans un article fort intéressant. La communauté scientifique se bute constamment à des fins de non-recevoir ou à des interprétations déformées de ses études et avis dans plusieurs dossiers : les émissions de CO₂ et les changements climatiques vs la politi-

Suite en page 8 ▶

Suite en page 2 ▶

Dans quel état trouvera-t-on les écosystèmes?

Claude Gauvreau

La Conférence n'a pas seulement servi aux journalistes et communicateurs scientifiques à échanger sur les conditions d'exercice de leur métier. Elle fut aussi l'occasion pour des chercheurs canadiens et d'autres pays de divulguer, parfois en primeur, les résultats de leurs travaux de recherche dans des domaines aussi variés que la microbiologie et les biotechnologies, les conséquences du réchauffement planétaire sur les régions polaires ou les fondements neurologiques d'activités comme l'apprentissage du langage et la construction d'une identité sexuelle. Le *Programme d'évaluation des écosystèmes du millénaire* est de ceux-là.

Pour répondre à l'appel de Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, ce projet d'envergure mondiale, étalé sur cinq ans, a été lancé en 2001 et les premiers résultats des travaux de recherche ont été rendus publics.

La production globale d'aliments dans le monde a augmenté, mais plus de 100 millions de personnes souffrent encore de malnutrition. La pêche entretient une industrie de 56 milliards de dollars et fournit un apport en protéines à une bonne partie des habitants de la Terre, mais les populations de presque tous les gros poissons marins, tels le thon, la morue l'espadon, le flétan, ont chuté de 90 % depuis 1950. Les forêts tropicales, la toundra arctique, les récifs coralliens, les terres arables et de nombreux autres systèmes vivants présentent des symptômes de stress liés aux besoins croissants de l'espèce humaine.

Au cours du siècle dernier, l'homme a changé les caractéristiques biologiques, physiques et chimiques de la planète avec une rapidité et des proportions sans précédent... mais avec des effets pervers. Les mêmes technologies qui ont permis aux agriculteurs de presque tripler leur production depuis 1960 ont aussi contribué à dégrader l'état des écosystèmes agricoles et non agricoles. Les pesticides, dont l'utilisation a atteint 2,5 millions de tonnes en 2000, tuent non seulement les organismes nuisibles mais également les espèces bénéfiques. Les engrais – 141 millions de tonnes en 2000 – aident à neutraliser les effets de l'appauvrissement des sols, mais leur usage excessif a pollué lacs, rivières et nappes phréatiques partout dans le monde entier.

Le *Programme d'évaluation des écosystèmes du millénaire* est dirigé par un comité comprenant des représentants de conventions internationales, d'agences de l'ONU, d'organisations scientifiques, du secteur privé, des organisations autochtones et de la société civile. Plus de 600 scientifiques du monde entier participent à ses groupes de travail qui examinent l'état des écosystèmes et du bien-être humain, les scénarios de changements futurs et les scénarios possibles pour une meilleure conservation des écosystèmes. L'objectif poursuivi est d'accroître les connaissances, les informations et les outils disponibles pour aider les décideurs, qui manquent d'une vision à long terme, à agir de manière responsable envers les gé-

érations présentes et à venir.

On souhaite que le Programme permette de déterminer quelles régions doivent bénéficier en premier d'investissements internationaux pour la conservation et quelles stratégies environnementales pourront contribuer le plus efficacement à la lutte contre la pauvreté. «Il fournira une base importante pour fixer l'ordre des priorités au sein d'organisations nationales et internationales et sera l'étude la plus exhaustive de l'état des écosystèmes mondiaux jamais effectuée», a déclaré David Kaimowitz, Directeur général du Centre international de recherche forestière.

Pour de plus amples informations sur le *Programme d'évaluation des écosystèmes du millénaire*, on peut consulter le site suivant : www.millenniumassessment.org

L'Arctique fond comme neige au soleil

Les régions polaires, l'Alaska et le Grand Nord canadien en particulier, seraient les plus grandes victimes du réchauffement planétaire. Répertoire des changements climatiques et leurs impacts sur la faune, la flore et les modes de vie des populations de ces régions, était l'objectif premier de la mission scientifique canadienne et internationale en océanographie arctique menée sur le brise-glace de recherche *Amundsen*. Cette mission de 10 mois a pris fin en octobre dernier et ses chercheurs (plus d'une centaine) en ont dévoilé leurs premières observations.

Selon Louis Fortier, chef de mission et professeur de biologie à l'Université Laval, l'Océan Arctique pourrait ne plus exister d'ici 50 à 100 ans et être remplacé par une mer ancillaire des océans Atlantique et Pacifique. Tous les modèles de prévision évaluent que la température moyenne dans l'Arctique devrait augmenter de 3 à 6 degrés d'ici la fin du siècle et les précipitations augmenter de 20 % à 30 % durant les saisons d'automne et d'hiver.

Les conséquences de la fonte de la couche de glace qui recouvre une partie importante des territoires seront catastrophiques car, a souligné Louis Fortier, on risque de perdre un écosystème unique qui soutient l'ours polaire, le phoque et la morue arctique. La fonte pourrait également entraîner des vagues plus fortes augmentant les possibilités de tempêtes, sans parler de la disparition progressive du pergélisol (épaisse couche de glace sous le sol) sur laquelle sont bâties de nombreuses infrastructures et habitations, remettant en cause le mode de vie des populations autochtones.

Louis Fortier croit, par ailleurs, que la fonte ouvrira le passage du Nord-Ouest à un intense trafic maritime. Une nouvelle route qui retrancherait 11 000 km au transit actuel entre l'Europe et l'Asie et qui aurait des conséquences économiques et géopolitiques énormes puisqu'il faudra déterminer à qui appartiendra cet espace.

Enfin, les chercheurs estiment que la fonte du couvert de glace de l'Arctique pourrait, à court terme, ralentir la réchauffement de la planète

en facilitant l'absorption par l'océan de l'excès de dioxyde de carbone (CO₂) dont la vie marine a besoin pour la photosynthèse. Toutefois, la possibilité demeure que l'océan ren-

voie dans l'atmosphère une partie du CO₂ qui n'a pas été pris en charge par la pompe biologique des eaux.

Grâce à de telles études exhaustives, on pourra mieux anticiper les

changements et se préparer en vue d'éviter les impacts les plus négatifs, ont conclu les chercheurs •



Photo : Denis Bernier

Lors de la 4^e Conférence, une cérémonie a eu lieu pour présenter les deux lauréats canadiens, édition 2004, des Prix Ig-Nobel qui visent à reconnaître, de manière humoristique, des recherches faisant rire mais aussi réfléchir. Les récipiendaires étaient Ramesh Balasubramaniam (à gauche) de l'Université d'Ottawa pour avoir décrit la physique du hula loop et Ben Wilson (à droite) de l'Université de Colombie-Britannique pour avoir étudié les flatulences de poissons en tant que moyen de communication (!)

► CONFÉRENCE – Suite de la page 1

que énergétique américaine fondée sur l'utilisation du charbon et du pétrole, la déréglementation en environnement, le contrôle des naissances, les cellules souches, etc., à un tel point que 48 lauréats américains de prix Nobel décidaient récemment d'appuyer ouvertement le candidat démocrate John Kerry. La lettre qu'ils co-signaient explique leur geste : «Contrairement aux administrations précédentes, républicaines ou démocrates, l'administration Bush ne tient pas compte d'avis scientifiques impartiaux (*unbiased scientific advice*) dans l'établissement de politiques pourtant si importantes pour le bien commun et la collectivité.» [New York Times, 19 octobre 2004, D1 et D9]. Et on pourrait ajouter, l'électeur «analphabète scientifique» moyen n'y voit que du feu!

Montréal ville hôte

Après Tokyo, Budapest et Sao José dos Campos (Brésil), Montréal était donc l'hôte de cette 4^e Conférence mondiale des journalistes scientifiques, organisée conjointement par l'Association des communicateurs scientifiques du Québec et l'Association canadienne des rédacteurs scientifiques, qui a réuni quelque 500 participants d'une soixantaine de pays.

La seule véritable question de fond de cette conférence peut se résumer en une phrase : *Comment intéresser le public à la science?*, «public» englobant évidemment les médias. Les approches de solutions proposées au fil des ateliers sont multiples :

- de meilleurs cours de science et technologie, de la petite école à l'université;

- une «obligation de communication» faite aux chercheurs dans l'avancement de leur carrière, pas seulement envers leurs pairs, mais envers la société (dont le journaliste est souvent l'intermédiaire obligé);
- des cours ou programmes spécifiques en journalisme scientifique dans les départements de communication pour pouvoir mieux décoder le «jargon» universitaire et le «non-dit» de l'industrie;
- des stages de ressourcement pour les journalistes en exercice;
- une sensibilisation accrue des médias à la culture et à l'information scientifiques, pour les aider à distinguer entre la «bonne» science et la pseudo-science.

Pour se passer des journalistes

Le professeur Frank Burnet (University of the West of England) a proposé différentes stratégies aux universitaires pour se passer de la «médiatisation» de leurs découvertes par les journalistes qu'ils accusent souvent de simplifier à outrance ou de déformer leurs propos. En Angleterre, plusieurs modèles de contacts directs avec le public ont été testés, comme par exemple des rencontres avec des chercheurs dans des centres de vulgarisation scientifique du type *Meet a Scientist*; l'organisation de «festivals» scientifiques de plusieurs jours (comme à Cheltenham où la formule fonctionne très bien) grâce à des thèmes accrocheurs tels «Le plaisir», «Les univers autres que le nôtre» qui se prêtent à des développements scientifiques variés, des campagnes publicitaires sur les autobus (*SciBus*)

ou des panneaux réclames.

Le professeur Burnet a reconnu toutefois que ces stratégies ne pouvaient, d'aucune façon, rejoindre des publics aussi vastes que ceux des quotidiens, de la radio, de la télévision ou des magazines de vulgarisation scientifique.

Le journalisme scientifique semble donc là pour rester et se développer! •

L'UQAM

Le journal L'UQAM est publié par le Service des communications, Division de l'information.

Directrice du journal :
Angèle Dufresne

Rédaction :
Anne-Marie Brunet, Dominique Forget, Claude Gauvreau, Michèle Leroux, Céline Séguin

Photos :
Martin Brault, Michel Giroux, Nathalie St-Pierre

Conception de la grille graphique :
Jean Gladu, designer

Infographie :
Service des communications
Division de la promotion institutionnelle

Publicité :
Catherine Levasseur
Communications Publi-Services Inc.
(450) 227-8414, poste 303

Impression :
Payette & Simms (Saint-Lambert)

Adresse du journal :
Pavillon Judith-Jasmin J-M330
Téléphone : 987-6177 • Télécopieur : 987-0306

Adresse courriel :
journal.uqam@uqam.ca

Version Web du journal :
www.journal.uqam.ca/
Politique éditoriale et tarifs publicitaires sur le site Web du journal L'UQAM à www.journal.uqam.ca/redac.htm

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

Les textes de L'UQAM peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

UQAM

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal
Québec H3C 3P8

Sécurité informatique : cap sur la prévention

Claude Gauvreau

Le Vice-rectorat aux Services académiques et au développement technologique et le Service de l'informatique et des télécommunications (SITel) ont présenté aux commissaires un bilan des activités en matière de sécurité informatique (du 1^{er} juin 2003 au 31 mai 2004) ainsi qu'un Plan stratégique de prévention (2004-2005).

La dernière année a été marquée, en effet, par une recrudescence d'incidents de sécurité informatique qui ont eu des impacts significatifs sur l'ensemble de la communauté de l'UQAM, tout en affectant également plusieurs autres universités et organisations dans le monde, souligne-t-on dans le bilan.

À l'UQAM, les incidents les plus marquants furent les sept attaques majeures de virus informatiques (d'août 2003 à mai 2004) entraînant

des coûts directs au SITel de l'ordre de 300 jours-personne, ainsi que la croissance du nombre de pourriels destinés à des utilisateurs de l'UQAM, atteignant certains mois plus de 66 % de tous les courriels traités.

Au cours de la dernière année, le SITel a initié ou mis en place plusieurs projets visant à renforcer la sécurité informatique à l'UQAM :

- l'amélioration des outils et procédures de gestion opérationnelle et de sécurité informatique;
- la mise en place de mesures de sécurité;
- la création d'un poste et l'embauche d'un directeur de la sécurité informatique, ainsi que la rédaction d'une politique de sécurité informatique;
- la validation des orientations de sécurité informatique du SITel par une firme d'experts;
- la mise en place d'indicateurs clés

de performance de sécurité informatique.

En 2004-2005, il sera essentiel pour le SITel de développer un plan stratégique triennal de sécurité informatique, en tenant compte des facteurs environnementaux de l'UQAM et à partir d'une évaluation détaillée de la situation actuelle, peut-on lire dans le document présenté par le vice-recteur, M. Claude-Yves Charron.

Par ailleurs, d'autres projets seront aussi initiés au cours de cette période pour :

- appuyer la vérificatrice interne dans son mandat d'évaluation globale de la sécurité informatique;

- améliorer la sensibilisation des utilisateurs en développant un site Web sur la sécurité informatique à l'UQAM qui sera annexé au nouveau site Web du SITel;

- finaliser la politique de sécurité informatique et compléter une première ronde de formation et de sensibilisation;

- poursuivre le développement d'indicateurs clés de performance en sécurité informatique et mettre en place les mécanismes requis pour en assurer le suivi.

Enfin, pour contrer une recrudescence d'incidents de sécurité informatique, le SITel prévoit apporter, de

manière urgente, un certain nombre de correctifs, soit l'amélioration des procédures de gestion des virus informatiques et des mécanismes de filtrage et de gestion des pourriels, de veille opérationnelle de sécurité informatique et de mise en place de mesures palliatives.

Le vice-recteur, Claude-Yves Charron, a tenu à souligner que les attaques informatiques constituaient une tendance lourde au niveau international et a invité à la prudence tous les membres de la communauté universitaire en les enjoignant à mettre à jour de façon constante et régulière les anti-virus •

NOMINATIONS

Le Conseil d'administration a approuvé la recommandation de la C.É. de nommer M. **Peter Leuprecht** au poste de directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal pour un premier mandat de trois ans. Professeur invité au Département des sciences juridiques, M. Leuprecht enseigne à la Faculté de Droit de l'Université McGill dont il a été le doyen de 1999 à 2003.

Détenteur d'un doctorat en droit de l'Université d'Innsbruck (Autriche), Peter Leuprecht est un spécialiste du Droit international, des droits de la personne et des théories de la justice. Pendant de nombreuses années, il a occupé diverses fonctions au Secrétariat Général du Conseil de l'Europe, dont celle de directeur des droits de l'homme, a enseigné aux universités de Strasbourg et Nancy, ainsi qu'à l'Académie de Droit européen de Florence. Il a également joué le rôle de conseiller au ministère canadien de la Justice (1997-1999).

Lauréat du Prix du civisme européen en 1991, auteur de nombreuses

publications et conférencier recherché, M. Leuprecht a été membre du Comité des Sages ayant préparé un programme d'action sur les droits de l'homme pour l'Union européenne de l'an 2000, ainsi que représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour les droits de la personne au Cambodge.

Le C.A. a également approuvé, sur recommandation des commissaires, la nomination de Mme **Julie Lafond** à titre de directrice du Centre de recherches biomédicales (BIOMED) pour un premier mandat se terminant en mai 2007. Professeure au Département des sciences biologiques, Mme Lafond est une spécialiste de la toxicologie et de la santé environnementale. Ses principaux intérêts de recherche concernent les relations mère-fœtus, notamment les mécanismes de transfert de nutriments et le transfert transplacentaire de certains produits environnementaux toxiques. Elle s'intéresse également aux pratiques alimentaires courantes des mères enceintes, et plus particulièrement aux lipides.

L'ESG remet ses premiers prix en recherche



Photo : Martin Brault

On aperçoit sur la photo, de gauche à droite, Martin Cloutier, Danielle Laberge, vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive, Ginette Legault, vice-doyenne à la recherche à l'ESG, Nicolas Marceau et Pierre Filiatrault, doyen de l'ESG.

Les professeurs Nicolas Marceau (Sciences économiques) et Martin Cloutier (Management et technologie) sont les premiers récipiendaires des

«Prix de la recherche» décernés par l'École des sciences de la gestion (ESG). Ces prix, d'une valeur de 3 000 \$ chacun, visent à souligner l'excellence en recherche de ses professeurs.

Nicolas Marceau, en poste à l'ESG depuis 1996, est le directeur du Centre interuniversitaire sur les risques, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE). Ses principaux intérêts de recherche portent sur l'économie et les finances publiques, l'analyse économique du droit et l'économie du développement.

Pour sa part, Martin Cloutier, nouveau professeur embauché en l'an 2000, a reçu le «prix Relève». Il s'intéresse aux technologies de l'information et de la décision, à l'informatique de gestion, à la gestion de l'innovation et aux bio-industries. Bien qu'il soit en début de carrière, M. Cloutier est l'auteur de près d'une centaine de communications scientifiques.

PUBLICITÉ

«Le bouclier antimissile est une erreur»

Dominique Forget

Le 14 octobre dernier, 25 scientifiques, politicologues et experts en défense déposaient une lettre à Ottawa, enjoignant le gouvernement fédéral de ne pas participer au bouclier antimissile américain. Les signataires, qui comprenaient John Polanyi, prix Nobel de chimie, Lloyd Axworthy, ancien ministre des Affaires étrangères aujourd'hui président de l'Université de Winnipeg, et Michael Bryers, directeur du *Liu Institute for Global Issues*, invoquaient dix raisons pour lesquelles le Canada ne devrait pas soutenir ce projet controversé. Entre autres, la faisabilité technologique du bouclier n'aurait pas encore été démontrée. Les signataires ont dit aussi craindre que le projet relance la course aux armements.

L'idée de la lettre avait été lancée par trois étudiants : Mathieu St-Laurent et Jean-François Rancourt, tous deux candidats à la maîtrise en relations internationales à l'UQAM, et Ross Neil, étudiant à la maîtrise en études géographiques à l'Université Carleton. Ils ont visé juste. La lettre a fait monter la pression sur les épaules de Paul Martin qui doit prendre une décision dans ce dossier au cours des prochains jours ou prochaines semaines.

Stéphane Roussel, professeur au Département de science politique de l'UQAM, est en parfait accord avec la teneur de la lettre remise aux députés fédéraux. «Je pense que le bouclier antimissile est une erreur», affirme le professeur qui est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes. Le politicologue pense toutefois que le premier ministre ne fera pas marche arrière dans une voie où il semble déjà bien engagé. «Maintenant que le gouvernement américain a décidé d'aller de l'avant avec son projet, c'est malheureux, mais le Canada n'a pas le choix de l'endosser.»

Un projet vieux de 50 ans

Mais d'où vient ce projet de bouclier antimissile qui ne cesse de défrayer les manchettes? «L'idée initiale remonte aux années 50, explique M. Roussel.



Photo : Martin Brault

Stéphane Roussel, professeur au Département de science politique.

Dès que les missiles sont apparus, on a imaginé des systèmes qui permettraient de les détruire en vol. À partir des années 60, des projets structurés ont vu le jour, le programme américain *Safeguard* par exemple. On a conçu des missiles intercepteurs censés repérer et détruire les missiles ennemis au moment de leur phase de descente. Les Américains ont finalement abandonné ce programme au début des années 70 parce qu'ils se sont rendu compte que techniquement, ça ne fonctionnait pas très bien.»

Au cours des années 80, la Guerre froide relance le projet. On imagine un système de défense complexe faisant appel aux technologies laser et à des satellites. Les efforts de recherche tombent à plat au début des années 90, lors de la chute de l'Union soviétique. C'est finalement sous George W. Bush que le projet reprend de la vigueur.

«Dans sa forme actuelle, le bouclier antimissile prévoit le déploiement d'une cinquantaine de missiles intercepteurs basés au sol et en mer, en territoire américain, précise M. Roussel. On prévoit aussi quelques satellites pour la détection des missiles en vol.»

faits dans des conditions très contrôlées, à tel point que le missile qui doit être intercepté porte un émetteur pour être certain qu'on le détecte au bon endroit. C'est évidemment bien différent d'une situation de combat où l'adversaire tente de masquer son geste.»

Pour tromper le bouclier, l'ennemi pourrait envoyer de faux missiles ou utiliser des missiles de croisière qui volent à trop basse altitude pour être détruits par un système antimissile. «Il existe plusieurs façons de tromper le bouclier antimissile, mais ce n'est qu'un des problèmes, croit M. Roussel. Les responsables de la défense s'entendent pour dire que les plus grandes menaces ennemies ne viennent plus d'attaques de missiles, mais d'actes terroristes. Le bouclier ne répond pas aux priorités actuelles.»

Autre point qui inquiète les opposants au projet : la relance de la course aux armements. «Pour arriver à contourner le bouclier, les pays ennemis devront fabriquer plus d'armes, souligne le professeur. En effet, le bouclier ne peut détecter qu'un certain nombre de missiles à la fois. L'objectif consistera à dépasser les capacités du système.»

Oui, malgré tout

Si le projet de bouclier antimissile comporte autant de tares, pourquoi le Canada devrait-il l'appuyer? Pour s'assurer de la clémence des Américains dans les dossiers économiques? «Pas du tout, répond M. Roussel. Les relations canado-américaines sont très

compartimentées. Le règlement d'un problème dans un secteur comme la défense ne fera pas changer l'avis de Washington dans un dossier comme celui du bois-d'œuvre.»

Si Stéphane Roussel croit aujourd'hui que le Canada devrait accepter l'invitation des Américains, c'est plutôt pour assurer son autonomie sur le plan de la défense. «Le bouclier est conçu pour défendre l'ensemble de l'Amérique du Nord. Si on n'y participe pas, c'est un peu comme si on laissait quelqu'un d'autre prendre l'initiative de nous défendre. Cela pourrait créer un précédent dangereux.»

En outre, le refus du Canada pourrait compromettre le NORAD, le commandement conjoint chargé de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. «Sans le Canada, les Américains pourraient décider de développer un système parallèle entièrement américain. Les Canadiens perdraient le bénéfice du NORAD. Ils ne pourraient plus surveiller leur propre espace aérien et perdraient un de leurs seuls liens de collaboration avec les Américains sur le plan de la défense.»

Le professeur Roussel rappelle que les Américains n'ont demandé au Canada aucune contribution financière. Ils recherchent plutôt une caution morale de la part de leurs alliés. Les Russes et les Européens s'y sont déjà résignés. «Peu importe la décision canadienne, les Américains iront de l'avant, souligne M. Roussel. Il ne faut pas se faire d'illusions. Autant ménager les acquis.» •

Arts visuels

Lauréate du concours *Premières œuvres*

Annie Conceicao-Rivet, étudiante à l'École des arts visuels et médiatiques, est la lauréate pour le Québec du concours sur invitation *Premières Œuvres* pour étudiants en arts visuels de BMO Groupe financier.

Ce concours, qui offre un prix de 1 000 \$, veut célébrer et soutenir le travail des meilleurs étudiants d'une centaine d'établissements d'enseignement postsecondaire à travers le Canada. Les directeurs de programmes

et les professeurs d'arts visuels avaient été invités à sélectionner trois de leurs étudiants de dernière année qui se distinguent par leur talent et leur imagination. Un lauréat national et un autre pour chaque province et territoire admissible ont été choisis parmi 126 candidats.

L'œuvre d'Annie Conceicao-Rivet sera intégrée à la collection d'objets d'art de BMO Groupe financier qui est exposée dans ses locaux à travers le

Canada. Elle comprend des œuvres anciennes et contemporaines de maîtres canadiens aussi réputés que Marc-Aurèle Fortin, Jean-Paul Lemieux et Jean-Paul Riopelle.

Rappelons enfin que Mme Conceicao-Rivet s'était classée deuxième au Concours pour illustrer la couverture de l'Agenda 2004-2005 de l'UQAM, organisé par la Division de l'information du Service des communications.

PUBLICITÉ

Cours Ginette, cours...!

Angèle Dufresne

Qu'est-ce qui fait courir la vice-doyenne à la recherche de l'École des sciences de la gestion – dans les couloirs de l'UQAM pour l'instant, mais bientôt en 4 x 4 avec le Rallye Aïcha des Gazelles, cette course de huit jours dans le Sahara marocain, sans GPS, avec uniquement la boussole, le compas, les cartes topographiques et... les étoiles pour se guider?

Les yeux pétillants et le sourire généreux qu'on lui connaît, l'énergique Ginette Legault propose plusieurs réponses : vivre une aventure passionnante et exceptionnelle avec sa fille Ariane (sa co-équipière et navigatrice

de l'expédition); financer une bourse d'études pour une étudiante de l'UQAM; s'intégrer à un projet «femmes» emballant; tester sa volonté, son endurance, sa débrouillardise; participer à l'expérience de solidarité internationale de l'équipe du Rallye qui soutient les villages et communautés tout au long des 2 500 km du parcours de la course.

Ginette Legault ne peut abandonner son chapeau de vice-doyenne ou de titulaire de chaire même quand elle se déguise en pilote de course en puissance, mécano, stratège ou pelleuse (quand il va falloir sortir le véhicule du banc de sable!). «J'aimerais que l'UQAM fournisse un équipage



chaque année à la course, que le rallye devienne un événement annuel, ne serait-ce que pour pérenniser la bourse que je veux instituer – la Bourse des gazelles – pour une étudiante des études supérieures qui a choisi un programme dans un domaine dit non traditionnel pour les femmes.»

Ginette Legault s'affaire ces jours-ci à compléter sa collecte de fonds auprès de commanditaires et partenaires, plutôt sympathiques, précise-t-elle. Elle vise à amasser 50 000 \$ avant Noël pour payer tous les frais rattachés à la course mais aussi pour sécuriser la bourse. Pour ce faire, elle organise, le 9 novembre prochain, au Centre de design de l'UQAM, une grande soirée-bénéfice à laquelle tous sont conviés. Un encan où seront mis à l'enchère des forfaits d'hôtels, restaurants ou spas, des œuvres d'art,

des livres, des manteaux de ski, des outils, un BBQ, etc.; un «casino» avec des croupiers que vous reconnaîtrez certainement, un cocktail dînatoire et un spectacle-surprise, dont Ginette refuse absolument de donner le moindre détail, sont au menu de la soirée qui s'annonce fort amusante (postes 6372 ou 6604 pour les billets). Tout ce branle-bas de combat aurait été impossible, précise-t-elle, sans l'apport inestimable d'une douzaine de bénévoles uqamiens totalement acquis au projet et la collaboration de nombreux services de l'UQAM qu'elle remercie chaleureusement.

Le tandem Ginette et Ariane Legault est l'un des 75 équipages qui participeront à la course, en provenance de 17 pays. Une vingtaine d'équipages viennent de France, pays fondateur du rallye, 10 à 15 du Québec.

Le week-end dernier avait lieu à Saint-Donat dans un «pit» de sable un entraînement pour les équipages québécois du rallye sur les techniques de conduite – le «tout ce qu'il faut savoir» – pour escalader une dune de sable, descendre une dune de sable, éviter de s'enliser et finalement se sortir du pétrin quand le sable recouvre les roues jusqu'aux essieux. «Nous sommes privilégiées, nous les Québécoises, parce que nous savons déjà comment nous sortir des bancs de neige...», déclare celle qui a aussi appris comment changer des courroies de moteur, réparer des crevaisons, radiateurs et autres réservoirs pour se rendre au plus proche bivouac ou passer la nuit à la belle étoile, quand rien n'ira plus. Le grand jeu commence le 21 avril prochain. Rendez-vous donc à Marrakech, fin avril, pour l'équipage UQAM! ●



Ginette Legault avec sa fille Ariane

Les médaillées des prix du Gouverneur général

Une nouvelle génération de «matheuses»

Dominique Forget

Une médaille du Gouverneur général du Canada c'est bien, deux c'est mieux, mais trois... c'est l'apothéose! Depuis près d'un mois, la direction du Département de mathématiques de l'UQAM nage en plein bonheur. Sur les quatre médailles remises par l'Université cette année, trois ont été remportées par des finissantes en mathématiques. Trois femmes!

«Je ne pense pas que les femmes soient meilleures que les hommes», s'exclame en riant Robert Bédard, directeur du Département. «Elles sont peut-être un peu plus disciplinées et fonceuses.» Il le semble, en effet, même si les femmes sont encore largement minoritaires dans les programmes de mathématiques au Québec. Et l'UQAM ne fait pas exception.

«Je n'ai eu aucun professeur féminin au cours de mon baccalauréat», souligne Magali Pagé qui a remporté une médaille d'argent pour ses études de premier cycle. «Parmi mes collègues de classe aussi, les filles étaient plutôt rares. Mais je ne me suis jamais sentie en marge. Ça ne m'a pas empêchée de poursuivre ma passion.»

La jeune diplômée est maintenant inscrite à la maîtrise, au Département de mathématiques de l'Université McGill. «La transition n'est pas facile, précise-t-elle. À l'UQAM, les portes des professeurs sont toujours ouvertes. Tous sont prêts à aider avec la résolution d'un problème. Il y a une entraide qu'on ne retrouve pas facile-

ment ailleurs. Mais je sais qu'il est préférable de diversifier les institutions si je veux un jour décrocher un poste académique.» Parce que Mme Pagé songe déjà à son doctorat et à son postdoctorat, étant déterminée à poursuivre une carrière en recherche. Sa conviction s'est accrue lors d'un stage l'été dernier au Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM) à l'UQAM, grâce à une bourse du CRSNG.

Si le fait d'être une femme ne lui a pas nuit jusqu'à maintenant, l'étudiante n'est pas certaine qu'il en sera ainsi tout au long de son parcours. «Pour obtenir un poste de professeur, il faut être prêt à s'exiler. Faire un postdoctorat à l'étranger est très bien considéré par exemple. Mais j'aimerais avoir une famille, ce qui n'est pas nécessairement compatible avec ce mode de vie. Je sais que je devrai faire des choix.»

De la médecine aux stats

Pour Patricia Vohl, qui a complété sa maîtrise en statistique sous la di-

rection d'Alain Latour, le choix était facile. Elle a tout de suite accepté un poste de professeur au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu une fois son diplôme en poche. En fait, c'est précisément dans le but d'enseigner au cégep qu'elle s'était inscrite à l'UQAM.

«J'ai fait mon cours en médecine à l'Université de Sherbrooke et deux ans de spécialité en santé publique», raconte celle qui a reçu une médaille d'or de la Gouverneure générale. «Mais je ne me sentais pas à ma place en médecine, je trouvais cela trop lourd sur le plan émotionnel. J'ai donc décidé de recommencer mes études pour devenir professeur de sciences pures.»

Il fallait être tenace car Mme Vohl a dû reprendre à partir du baccalauréat. «L'UQAM m'a donné la flexibilité que je recherchais, dit-elle. J'ai complété mon baccalauréat en deux ans. À la maîtrise, j'ai pu me servir des connaissances que j'avais acquises en santé publique et faire un mémoire en bio-statistique.» Les efforts de Mme Vohl ont été récompensés.

Décernées depuis 1873, les médailles du Gouverneur général sont attribuées sur la base du rendement académique. Il s'agit de la plus prestigieuse récompense que puisse recevoir un étudiant qui fréquente une institution d'enseignement. Le nombre de médailles attribuées par un établissement dépend du nombre d'étudiants qui y sont inscrits.

Ainsi, l'UQAM remet chaque année deux médailles d'argent à des diplômés du baccalauréat et deux médailles d'or à des finissants des cycles supérieurs : une à la maîtrise et une au doctorat. Cette année, la seconde médaille d'argent a été attribuée à Anthony Bourgeault qui a complété son baccalauréat en psychologie.



Photo : Martin Brault

Patricia Vohl



Marni Mishna

«J'adore ma nouvelle carrière, affirme-t-elle. J'arrive à maintenir un très bon équilibre avec ma vie personnelle. C'est exactement ce que je visais.»

Destination Vancouver en passant par Bordeaux et Toronto

La troisième médaillée, Marni Mishna, a suivi un parcours complètement différent. Après avoir complété son doctorat au LACIM, sous la direction de François Bergeron, la jeune chercheuse d'origine Albertaine a accepté un poste de stagiaire postdoctorale au prestigieux Laboratoire bordelais de recherche en informatique (LABRI).

Après avoir passé six mois à Bordeaux, elle s'apprête à déménager à Toronto où elle poursuivra ses études postdoctorales au *Fields Institute for Research in Mathematical Science*. Pour l'an prochain, un poste de pro-

fesseur l'attend au Département de mathématiques de l'Université Simon Fraser, en Colombie-Britannique. Elle sera la troisième femme à se joindre au Département. La première en mathématiques pures.

«Une carrière en recherche demande beaucoup de sacrifices, reconnaît la médaillée d'or. Mon mari est toujours à Montréal, il est aussi chercheur en mathématiques. Nous devons coordonner nos horaires pour nous voir. La patience est de mise ! Mais c'est temporaire. Nous finirons par trouver une façon de rallier nos carrières et nos vies personnelles.» ●

Iro Tembeck 1946-2004

La passion pour la danse et son histoire

Michèle Leroux

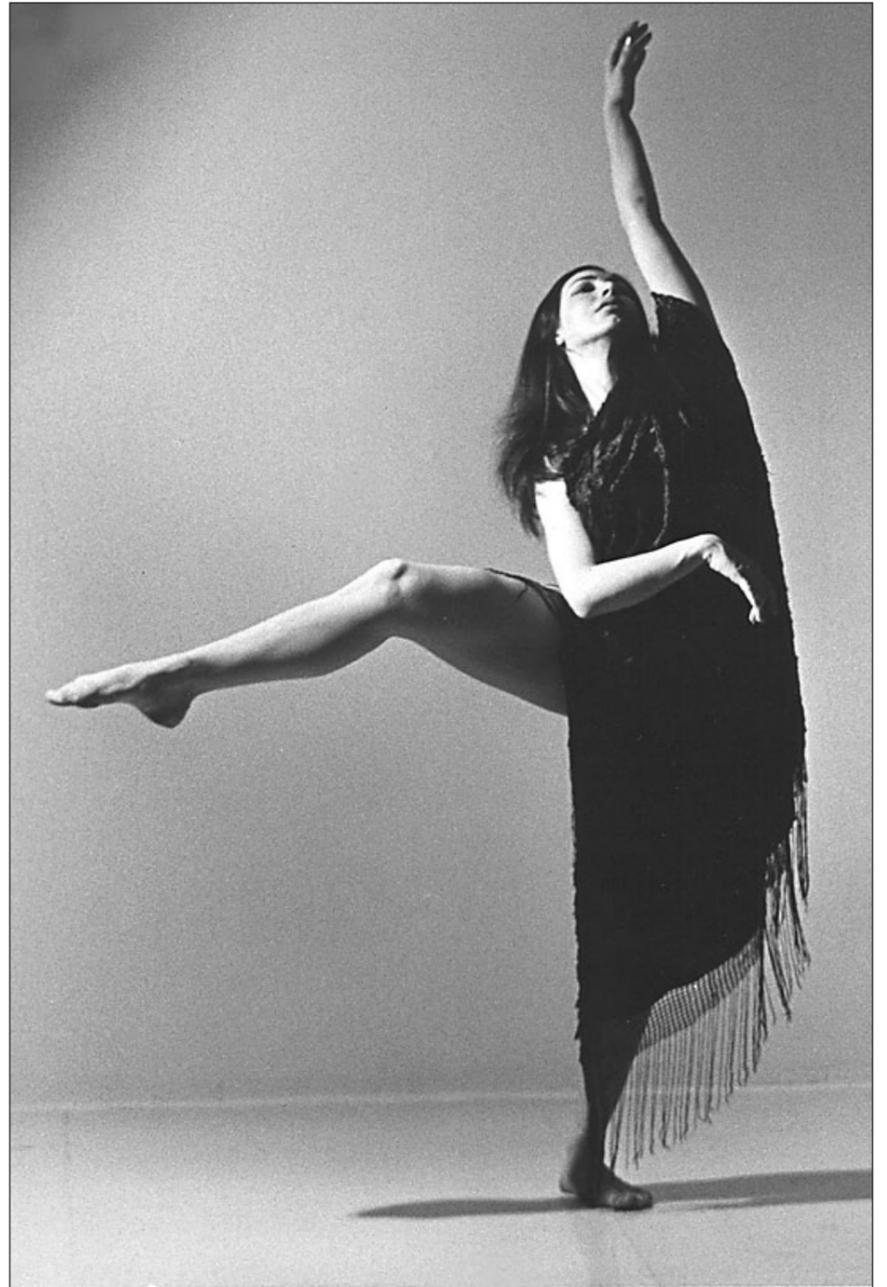
Pionnière de l'histoire de la danse au Québec, Iro Tembeck aurait eu 58 ans le 3 novembre si le cancer n'avait eu raison d'elle, le 18 septembre dernier. Danseuse et chorégraphe réputée, cette femme passionnée qui a joint le Département de danse en 1980 était reconnue comme la spécialiste en histoire-critique de la danse québécoise et canadienne et de l'art chorégraphique du XX^e siècle. Deux jours avant sa mort, sentant pourtant la grande faucheuse toute proche, Iro Tembeck a fait un legs professionnel à la mesure de sa générosité. À l'invitation de sa collègue et amie Marie Beaulieu, qu'elle avait initiée à la danse à l'âge de 12 ans et avec qui elle est toujours restée en contact depuis, Mme Tembeck a accepté d'être interviewée et même filmée, consciente qu'elle laissait quelque chose d'important pour les prochaines générations. Marie Beaulieu a bien voulu nous confier certaines réflexions de Mme Tembeck lors de cette émouvante entrevue, et lui rendre hommage, avant de prendre la relève en histoire de la danse, au Département.

Mme Beaulieu a complété un bac et puis une maîtrise en danse, à l'UQAM, avant d'être accueillie comme professeure au Département de danse en 1998. Intéressée par l'histoire depuis toujours, et issue d'une famille d'historiens, Mme Beaulieu a noué avec Iro Tembeck une relation professionnelle très riche centrée sur les discussions à propos de l'histoire et de la danse.

«Une semaine avant son décès, qu'elle savait imminent, Iro a voulu me prévenir, gentiment, de ce qui m'attendait lorsque je prendrais la relève. "Tu sais Marie, lorsqu'on fait de la recherche et qu'on publie des articles sur la danse, on ne se fait pas d'amis." Elle me disait qu'il fallait accepter de ne pas se faire aimer, comme le prix à payer pour que les choses se sachent et avancent. Toute sa vie, Iro a voulu débusquer les mythes et les idées préconçues et elle en a totalement assumé les conséquen-



En séance d'enseignement dans un studio de l'UQAM.



La danseuse et chorégraphe.

[Nous remercions Tamar Tembeck de nous avoir permis d'utiliser ces photos provenant des archives de sa famille]

ces», explique Mme Beaulieu.

Cette conversation souleva d'autres questions dans la tête de Mme Beaulieu, qui en vint à proposer à son amie la formule de l'entrevue. «Elle a accepté tout de suite et avec grand enthousiasme. Au départ, je pensais enregistrer avec un magnétophone ses réponses à une quinzaine de questions sur sa pensée, ses influences, les perspectives qu'elle entrevoyait pour l'histoire de la danse... Puis deux amis ont proposé de filmer.

C'était très émouvant. Elle avait une parfaite conscience. En une heure, elle a défilé les réponses à toutes ces questions que je lui ai présentées juste avant que la caméra ne commence à enregistrer. C'était incroyable.»

Être historienne, pour Iro Tembeck, ce n'est pas donner des cours d'histoire, ni transmettre des connaissances de façon cohérente. Être historienne, c'est d'abord fouiller, aller aux sources, étoffer, ressortir

les idées, les confronter et puis donner son interprétation, expliqua-t-elle, lors de l'entrevue. Pour une dernière fois, les deux amies ont abordé un sujet qui a toujours nourri leurs échanges, le travail de reconstruction des œuvres chorégraphiques. Après avoir passé plus de 20 ans à écrire sur l'univers de la danse, l'historienne a avoué qu'elle trouvait particulièrement injuste le fait qu'une chorégraphie reconstruite avec le même vocabulaire, mais traitée différemment, soit considérée

comme une chose nouvelle, alors que reprendre un même thème par l'écrit se fait qualifier de «redite». «Ces propos d'Iro m'ont paru très drôles, et très pertinents à la fois», souligne Mme Beaulieu, dont la thèse, en cours de rédaction à l'Université de Montréal, examine l'influence des directions artistiques successives sur l'orientation de la compagnie des Grands Ballets Canadiens.

As-tu un regret? a-t-elle demandé à son amie. «J'aurais voulu convertir plus de monde à l'histoire de la danse», répondit Mme Tembeck. «Pour ma mère, la danse était un art sur lequel il fallait réfléchir et théoriser. Elle disait qu'il fallait faire des érudits de la danse. Elle n'arrêtait pas de faire de la propagande pour les études supérieures au Département. Plusieurs de mes amis ont d'ailleurs été ses étudiants», témoigne sa fille Tamar Tembeck, elle-même diplômée de la maîtrise en études des arts.

Venue d'ailleurs, Mme Tembeck a su porter un regard lucide quoique rempli de sensibilité sur le clivage, très prononcé dans le monde de la danse montréalaise, entre les Francophones et les Anglophones, ces deux solitudes. «Elle disait, avec un peu de tristesse "J'ai été reconnue au Canada anglais et en Amérique du Nord, mais pas au Québec". Je crois que la foule qui s'est massée à ses funérailles démontre qu'elle se trompait», conclut Mme Beaulieu ●

Iro Valaskakis Tembeck

D'origine grecque, Iro Valaskakis Tembeck est née au Caire, le 3 novembre 1946. À 5 ans, elle commence à danser, et intègre le corps de ballet de l'Opéra du Caire à l'âge de 12 ans. Après avoir obtenu un baccalauréat en littérature anglaise, avec une mineure en histoire, à l'Université américaine du Caire, en 1966, Mme Tembeck vient visiter Expo 67 à Montréal. Son frère Kimon Valaskakis, professeur d'économie à l'Université de Montréal, la convainc de rester. Elle s'inscrit à l'Université McGill et obtient une maîtrise en littérature anglaise en 1969, tout en fréquentant le Collège canadien de la danse. La même année, elle épouse le directeur de théâtre d'avant-garde Robert Tembeck, professeur à l'Université McGill. En 1976, alors qu'elle vient tout juste de donner naissance à leur fille Tamar, son mari meurt, victime d'un terrible accident de la route. Plusieurs années plus tard, elle se remarie avec l'avocat Jean Trudel.

Iro Tembeck connaît une longue carrière dans le monde de la danse, comme interprète, chorégraphe et enseignante pour plusieurs compagnies dont le Groupe Nouvelle Aire, Les Ballets Jazz de Montréal et la Compagnie Eddy Toussaint. Cofondatrice avec Christina Coleman du groupe *Axis Danse*, dont elle est l'âme dirigeante, elle crée la majorité de la quarantaine d'œuvres originales présentées par ce collectif entre 1977 et 1981. *Amazonie*, *Échos du monde intérieur*, *Dialogue*, *Terracota* portent sa signature. Le rituel, la mythologie et les archétypes sont des thèmes récurrents.

En 1986, avec Martine Époque, Sylvie Pinard et Claude Sabourin, elle crée *ArtScène*, un groupe orienté vers la recherche et la création en danse et arts de la scène.

Sa carrière d'historienne de la danse prend naissance avec son arrivée à l'UQAM en 1980 et la création du Département de danse. Son remarquable ouvrage *Danser à Montréal – Germination d'une histoire chorégraphique*, publié aux Presses de l'Université du Québec en 1991, trace l'évolution historique de la danse à Montréal de 1930 à nos jours, ouvrant ainsi la porte aux futurs chercheurs et offrant à la communauté artistique l'arbre généalogique qui retrace ses racines. On lui doit d'avoir débusqué le mythe selon lequel la danse n'existait pas avant les années 1950, à Montréal. En 1996, la traduction anglaise du livre reçoit le «*CORD Award for Outstanding Scholarly Publication*», un prix décerné par une association professionnelle internationale de chercheurs, le Congress on Research in Dance. En 1994, Mme Tembeck a soutenu à l'Université de Montréal sa thèse sur la nouvelle danse montréalaise. Auteure de *La danse comme paysage : sources, traditions, innovations*, publié en 2001, Mme Tembeck a signé de nombreux articles, en plus de réaliser des expositions photographiques sur l'histoire de la danse contemporaine. Par son intermédiaire, l'UQAM a obtenu plusieurs dons de collections individuelles en danse, notamment les collections Pierre Lapointe, Maurice Lacasse-Morenoff, Seda Zaré et Elizabeth Leese.

Comme un ingénieur devant une machine complexe

Claude Gauvreau

Difficile d'imaginer un pays sans forêts ou une ville sans arbres, tant leur présence semble aller de soi. Mais comment vivent et grandissent les arbres? Tout naturellement, direz-vous... ils ont besoin, comme les plantes, de lumière et d'eau. Pourtant cela représente tout un défi, car malgré l'image de force tranquille qu'ils projettent, les arbres sont fragiles et leur architecture est régie par des lois de construction précise et par un réseau de plomberie pour le moins complexe.

Frank Berninger du Département des sciences biologiques s'intéresse justement aux relations entre le transport de l'eau et la croissance des arbres, en fonction de leur environnement. Titulaire, depuis peu, de la Chaire de recherche du Canada en productivité forestière, ses travaux visent à renforcer notre compréhension des facteurs hydrauliques affectant la croissance des arbres et à déterminer les espèces qui s'adaptent le mieux aux changements climatiques, dans le but d'améliorer la productivité de la forêt canadienne. L'épinette blanche et le bouleau blanc, espèces abondantes dans l'Est du Canada, retiendront notamment son attention.

Âgé de 37 ans, Frank Berninger est né en Allemagne mais il a fait ses études en Finlande où il a obtenu un doctorat de l'Université d'Helsinki. Depuis, il a étudié les écosystèmes boréaux en Finlande et tropicaux au Costa Rica, tout en publiant des articles dans des revues spécialisées parmi les plus prestigieuses du monde. «Je suis à cheval entre l'écologie et la physiologie», souligne-t-il. «D'une certaine façon, je me vois comme un ingénieur cherchant à saisir le fonctionnement interne de la machine que représente un arbre pour moi. Mon objectif est de comprendre les régularités à l'œuvre dans la croissance des arbres et leurs liens étroits avec divers processus comme la photosynthèse et le phénomène de la transpiration (évaporation de l'eau par les feuilles).»

Un équilibre fragile

Un hectare d'arbres peut facilement transpirer 80 000 kg d'eau au cours d'une journée chaude, preuve que les arbres sont de grands consommateurs du précieux liquide, raconte M. Berninger. Mais par quel processus?

«À partir du sol, l'eau circule dans l'arbre depuis les racines, en passant par le tronc et les branches, jusqu'aux feuilles d'où elle s'évapore, comme si elle était transportée à travers un réseau constitué par de multiples petits tuyaux. Mais certains aspects de ce processus de conductivité demeurent encore mal connus», explique le chercheur. En fait, on peut comparer les racines, le tronc et les branches à des sortes de gaines renfermant des tubulures (formes de cylindres) qui relient le sol aux feuilles. Ces dernières, par ailleurs, utilisent la lumière qu'elles reçoivent comme une source de chaleur, permettant ainsi à l'eau de s'évaporer vers l'atmosphère», précise M. Berninger.



Photo : Martin Brault

Frank Berninger, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en productivité forestière.

Des liens étroits existent, en effet, entre le passage de l'eau dans les arbres et le processus de photosynthèse essentiel à leur croissance. «Pour que le gaz carbonique (CO₂), nécessaire à la photosynthèse, puisse entrer dans les feuilles, il faut d'abord que l'eau en sorte. Le mode de transport régule la transpiration et la photosynthèse, tout en étant dépendant de la physiologie et de la morphologie des structures d'apport d'eau (racines, tronc et branches). Ce qui influence la croissance

de l'arbre, et donc des forêts, c'est l'équilibre fragile entre l'eau consommée par l'arbre et perdue en même temps par évaporation. J'essaie de comprendre par quelles stratégies les arbres tentent de maintenir cet équilibre», explique M. Berninger.

Des impacts climatiques

Le professeur Berninger est aussi préoccupé par les impacts importants des changements climatiques, en particulier le réchauffement planétaire,

Le phénomène de la photosynthèse

- La photosynthèse est le phénomène par lequel les plantes vertes ou les feuilles des arbres, par exemple, captent l'énergie lumineuse et l'utilisent pour effectuer la synthèse de leurs composés organiques;
- L'intensité de la photosynthèse peut être définie par l'absorption, à la lumière, de dioxyde de carbone (CO₂). Cette absorption dépend de nombreux facteurs liés aux plantes elles-mêmes et à leur environnement : structure du feuillage, qualité et quantité de lumière reçue, température ambiante, teneur de l'atmosphère en CO₂, etc.;
- Chez les plantes terrestres, les relations entre photosynthèse et transpiration sont étroites car les échanges gazeux et les pertes d'eau s'effectuent par les mêmes ouvertures.

Source : *Le dictionnaire des sciences*, sous la direction de Lionel Salem, éditions Hachette.

sur la vitalité des forêts. «On peut postuler que même si la photosynthèse s'intensifie en réaction à l'augmentation des concentrations de CO₂ dans l'atmosphère, le taux de croissance de l'arbre ne suivra pas nécessairement celui de la photosynthèse en raison des limites imposées directement par les conditions de température. Par exemple, en période de sécheresse, les arbres ont tendance à retenir leur eau et leur processus de croissance s'en trouve du même coup affecté.»

Pour comprendre de manière physiologique dans quelle mesure les variations climatiques introduisent des variations tant dans la productivité des arbres que dans celle de la photosynthèse, sans parler du cycle des nutriments, M. Berninger étudiera la largeur des cernes de croissance des arbres à l'aide de modèles de simulation informatique et de mesures prises

sur le terrain. Pour ce faire, il entend collaborer étroitement avec les chercheurs du Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFi) de l'UQAM. Enfin, il pourra également compter sur le laboratoire du Centre de recherche en géochimie et en géodynamique (GEOTOP-UQAM-McGill) pour analyser les isotopes des arbres.

«Au Québec, les prédictions vont dans le sens d'un réchauffement du climat, mais il est difficile de prévoir le régime de précipitations, soit l'abondance et la fréquence des pluies. L'essentiel est de comprendre comment les arbres pourront s'adapter aux changements climatiques», conclut Frank Berninger.

Décidément, notre planète n'a pas seulement besoin d'hommes qui veulent planter des arbres, mais aussi de ceux qui cherchent à les comprendre •

L'UQAM décerne son 200 000^e diplôme

Le saviez-vous? L'UQAM vient tout juste de franchir le cap des 200 000 diplômes décernés depuis sa fondation, en 1969. L'événement, des plus symboliques dans le cadre du 35^e anniversaire de l'institution, a été souligné le 16 octobre dernier, lors de la collation des grades de la Faculté des sciences qui réunissait pas moins de 144 nouveaux diplômés, accompagnés de leurs parents et amis.

À cette occasion, l'UQAM a rendu hommage à tous ses diplômés en honorant d'une manière toute spéciale une étudiante exemplaire, choisie tant pour l'excellence de son dossier académique que pour la détermination dont elle a fait preuve tout au long de ses études. C'est ainsi que le 200 000^e diplôme est allé à madame Anne Thibaudeau, finissante à la maîtrise en biologie qui ne cesse de cumuler les honneurs, les prouesses et... les diplômes.

Détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal

(1995) et diplômée de l'École du Barreau (1996), la jeune femme a ensuite intégré les rangs de l'UQAM où elle a obtenu un certificat en écologie (1998) et un baccalauréat en biologie (2001) avant de compléter sa maîtrise (2004) avec une note parfaite de 4,3. Lauréate du Prix Albert-Jetté d'excellence en droit civil (1995), elle a obtenu, durant ses études à l'UQAM, une bourse de maîtrise en recherche du Fonds «NATEQ» ainsi qu'une bourse d'études supérieures du CRSNG. Son mémoire, dirigé par le professeur Luc-Alain Giraldeau, explorait les modes d'approvisionnement alimentaire du capucin damier, un oiseau du Sud-Est asiatique.

Par ailleurs, les données concernant l'évolution de la diplomation à l'UQAM révèlent que le nombre de diplômes décernés pour des études de cycles supérieurs ne cessent de s'accroître. Ainsi, au 31 mai 2004, le nombre total de diplômes de 3^e cycle décernés par l'UQAM était 15 fois



Photo : Michel Giroux

Le recteur Roch Denis et Anne Thibaudeau, finissante à la maîtrise en biologie.

supérieur à ce qu'il était en 1989 (1 128 vs 72)! Autre façon de voir les choses, depuis les cinq dernières années, le nombre total de diplômes décernés aux cycles supérieurs a connu une hausse de 78% au 3^e cycle (634 vs 1 128) et de 72% au 2^e cycle (10 171 vs 17 468) par comparaison à

un bond de 27% au 1^{er} cycle.

Enfin, si au 31 mai dernier, l'UQAM comptait au total quelque 193 000 diplômes décernés, les collations des grades tenues cet automne ont finalement permis à la plus jeune des universités montréalaises de dépasser la barre des 200 000. Chapeau!

Évolution du nombre total de diplômes décernés par l'UQAM depuis sa fondation et selon le cycle d'études

(au 31 mai de chaque année.)

	1989	1994	1999	2004
1 ^{er} cycle	60 854	99 732	138 251	175 059
2 ^e cycle	3 312	6 166	10 171	17 468
3 ^e cycle	72	246	634	1 128
Total	64 238	106 144	149 056	193 655

Source : Registrariat UQAM

L'inaction du fédéral dans le dossier du mariage gai conduit à l'anarchie, aux conflits et à la polygamie

Michèle Leroux

Dès sa première année d'études en droit à l'Université McGill, Hugo Cyr a su qu'il ferait carrière dans l'enseignement. À 23 ans, il y donnait son premier cours. Avant que l'UQAM ne le recrute cinq ans plus tard comme professeur, le jeune juriste a fait la navette entre son *alma mater* et l'Université de Montréal, comme chargé de cours. Durant cette période, il a aussi complété sa formation à l'École professionnelle du Barreau et obtenu une maîtrise en droit à l'Université Yale, en plus d'avoir été chercheur invité à l'Académie européenne de théorie du droit de Bruxelles, chercheur-boursier à McGill et clerc auprès du juge Ian Binnie de la Cour suprême du Canada. Oublions les prix, les bourses, les conférences et la préparation de la thèse. C'est du mariage gai et du Parlement fédéral dont nous voulions lui parler.

Spécialiste du droit constitutionnel, Hugo Cyr a rédigé l'an dernier un mémoire destiné au Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes. Mêlant rigueur et originalité, l'auteur y explique pourquoi les règles du partage des compétences législatives sur le mariage et le divorce militent en faveur de la reconnaissance du mariage entre personnes du même sexe. Dans la plus pure tradition socratique dont il avoue être un adepte, le jeune professeur pousse le raisonnement et soutient que ne pas reconnaître le mariage gai irait carrément à l'encontre des objectifs poursuivis par les Pères de la Confédération, en plus d'affaiblir le mariage traditionnel et faciliter les unions polygames, pourtant prohibées par le Code criminel.

► VIOXX – Suite de la page 1

tissement sur les risques de maladies cardiovasculaires. C'est par peur des poursuites judiciaires qu'elle a retiré le médicament.»

Le professeur Béliveau croit qu'un débat de société doit à tout prix s'organiser autour des médicaments. «Si on continue dans la voie où nous sommes engagés, il n'y aura bientôt plus de médicaments, prévient-il. Avec son attitude actuelle, tolérance zéro, la société est en train de tuer la fine fleur du progrès médical.» ●



Photo : Nathalie St-Pierre

Richard Béliveau, professeur au Département de chimie.



Photo : Martin Brault

Hugo Cyr, professeur au Département de sciences juridiques.

«En 1867, au Québec, la religion catholique dominante voulait que seul le mariage célébré à l'église soit reconnu. Le divorce, on n'y pensait même pas. Par contre, en Ontario et ailleurs, on acceptait le mariage civil; le divorce était même permis dans les colonies maritimes. Évidemment, dans le contexte où, pour des raisons religieuses, les membres de la Fédération ne s'entendaient pas sur les conditions nécessaires à la validité d'un mariage, on pouvait craindre quelques problèmes», signale M. Cyr. Imaginons en effet qu'un homme marié civilement en Ontario traverse au Québec – où

cette union n'est pas reconnue – qu'il s'y remarie avec quelqu'un d'autre, puis, ayant dû déménager dans les Maritimes, demande le divorce. Qui a droit à une pension? Quelle loi s'applique?

De la stabilité à l'anarchie

«Face à la multiplication des risques de conflits de lois, les Pères de la Confédération ont voulu assurer la stabilité de l'état matrimonial des individus se déplaçant d'une province à l'autre : ce qui était reconnu à un endroit devait l'être partout. Ils ont donc compté sur la sagesse du Parlement fé-

déral pour transcender les chicanes de clochers et lui ont attribué la compétence sur le mariage et le divorce», explique M. Cyr. Or à l'heure actuelle, à la suite des décisions de plusieurs tribunaux du pays (Québec, Colombie-Britannique, Ontario) qui ont invalidé la vieille définition du mariage considérée comme contraire à la Charte canadienne des droits et libertés, Ottawa n'a pas porté ces jugements en appel, mais n'a pas non plus changé la définition du mariage. Plusieurs provinces ont par ailleurs ouvert la porte à des unions homosexuelles, ce qu'elles ont le pouvoir de faire en vertu de la Constitution, qui leur a confié compétence en matières civiles. Tant et si bien que, selon le quotidien *Le Devoir* (7 octobre 2004), environ 3 000 conjoints de même sexe auraient uni leurs destinées dans les provinces où cela est actuellement possible, soit l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, le Yukon et le Québec. Notons que 80 % de la population canadienne habite dans ces six provinces.

«En omettant de reconnaître le mariage homosexuel, le Parlement invite les provinces à créer leurs propres institutions et, ce faisant, incite par son inaction à la multiplication de conflits de lois en matière familiale. Cette inaction va à l'encontre des objectifs de la Constitution qui visait précisément à éviter de tels conflits. L'inaction fédérale est la source même des problèmes de coordination qu'il a pour mandat de régler», soutient le juriste.

Ce n'est pas tout. «L'ironie ici, c'est qu'en ne reconnaissant pas le mariage homosexuel, on a permis l'émergence d'une importante difficulté quant à la prohibition de la polygamie», avance le polémiste. On sait qu'au Canada, le Code criminel prohibe la polygamie et les unions

conjugales avec plus d'une personne à la fois. «Mais le Parlement fédéral n'a pas prévu que le fait d'être uni civilement constitue un empêchement au mariage, souligne M. Cyr. Ainsi, par exemple, un homme pourrait s'unir civilement avec un autre homme et le lendemain se marier avec une femme. Ces deux unions seraient valides même si le comportement de cet homme constituerait un acte criminel.» L'une des pistes à envisager serait de créer une nouvelle cause d'empêchement au mariage : être déjà uni civilement, suggère-t-il.

En bon disciple de Socrate, le jeune professeur ne néglige aucun argument pour dérouter les opinions monolithiques, dont il soulève les contradictions. «Ceux qui s'opposent au mariage entre personnes de même sexe au motif qu'il s'agirait là d'une attaque portée contre le mariage sont ceux-là même qui ont incité à la création de statuts entrant directement en compétition avec le mariage. L'opposition au mariage gai affaiblit le mariage traditionnel.»

Même s'il considère l'argument du droit à l'égalité suffisant pour conclure que le Parlement devrait reconnaître le mariage entre personnes de même sexe, M. Cyr a voulu démontrer dans son mémoire qu'il y a aussi d'excellentes raisons historiques et fonctionnelles de le faire. «J'espère être utile.» En tout cas, le mois dernier, au cours des deux jours et demi d'audiences à la Cour suprême, dans le cadre du renvoi sur le mariage gai, il aurait été cité au moins trois fois.

«Accoucher les esprits»

Quelle que soit l'arène, Hugo Cyr aime débattre et susciter la réflexion. Le terrain de l'enseignement s'avère idéal. «Lorsque je termine un cours de trois heures, je suis épuisé», avoue cet homme qui a pourtant l'énergie de la jeunesse, puisqu'il vient à peine de franchir le cap de la trentaine. Allergique au «PowerPoint» et aux cours magistraux, le professeur orchestre la discussion, questionne les croyances de ses étudiants, met au défi leurs conceptions, sans pour autant négliger le «fun factor», ajoute-t-il.

Plusieurs raisons font que Hugo Cyr est heureux à l'UQAM. «L'enseignement et la recherche se font vraiment de façon transdisciplinaire, on fait les liens entre le droit, la science politique et la philosophie; les nouveaux professeurs ont beaucoup d'espace pour développer leurs projets; on respecte les seniors mais il n'y a pas de sentiment de hiérarchie... J'aime beaucoup enseigner à des étudiants très engagés. Pour plusieurs, leur choix d'étudier est réfléchi et leur impose de réels sacrifices. Une jeune mère monoparentale ne vient pas perdre son temps ici, ni simplement chercher un papier... Moi j'aide à comprendre, pas seulement à connaître les règles et le droit. «Ce qu'on enseigne à l'université pendant trois ans, ce n'est pas pour que les étudiants réussissent six examens de l'École du Barreau, c'est pour la vie» ●

Conférencier le 4 novembre à l'UQAM

Ian Hacking présentera sa vision du cyborg

Qu'est-ce qui vient après l'Australopithecus, l'homme de Cro-Magnon et l'Homo sapiens? À en croire certains futurologues, nous ne tarderons pas à le découvrir. En effet, pour plusieurs d'entre eux, le glas a déjà sonné pour l'espèce humaine telle que nous la connaissons. Notre corps serait devenu obsolète. Grâce aux progrès réalisés sur les fronts de la nanotechnologie, du génie génétique et de l'informatique, nous pourrions bientôt l'améliorer pour le rendre résistant aux maladies, plus esthétique ou même plus intelligent.

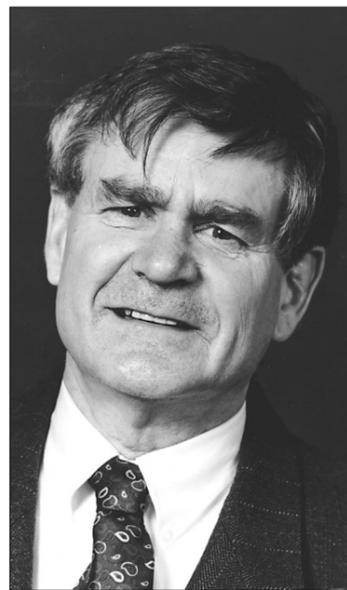
À bien y réfléchir, l'ère du *cyborg* est déjà amorcée. On n'a qu'à penser aux implants cochléaires, aux pacemakers ou aux muscles artificiels. La technologie est de plus en plus incorporée à même le corps. Elle le modifie, l'améliore. Inversement, les robots sont désormais fabriqués à partir de matières organiques, vivantes. La frontière humain-machine est de plus en plus ténue.

Titulaire de la Chaire de philosophie et d'histoire des concepts scien-

tifiques au Collège de France, professeur de philosophie à l'Université de Toronto et auteur réputé, Ian Hacking s'intéresse au futur de la race humaine et aux questions de cybernétique. Il sera de passage à l'UQAM le 4 novembre prochain pour donner une conférence intitulée *Des organismes cybernétiques*.

Au cours de sa présentation, le professeur Hacking parlera notamment de l'évolution du concept de *cyborg* : de sa naissance en 1960, au courant post-humain initié par Donna Harroway dans les années 80 avec son *Cyborg Manifesto*, jusqu'aux humains-machines tels qu'on les entrevoit aujourd'hui. Il entretiendra aussi les auditeurs de ses prévisions pour l'avenir.

Hormis ses engagements au Collège de France et à l'Université de Toronto, Ian Hacking a enseigné aux universités de Virginie, de Colombie-Britannique, de Louvain, Cambridge, Princeton et Stanford. Il est membre de la Société Royale du Canada, de l'*American Academy of Arts and Science* et de la *British Academy*, et



Ian Hacking

membre honoraire du *Trinity College* de Cambridge. Il a aussi reçu le prix Molson et le prix Killam. Sa conférence se tiendra le jeudi, 4 novembre, de 12h30 à 13h30, au local DS-R510. Veuillez signaler votre présence auprès de madame Nicole Courchesne, au 987-3000, poste 3636.

La nouvelle bible comptable est arrivée!

Céline Séguin

Si certains rêvent de figurer un jour dans le Robert 2, d'autres parviennent, de leur vivant, à voir leur nom briller en toutes lettres sur le dictionnaire! C'est le cas de Louis Ménard, professeur au Département des sciences comptables et auteur principal de la seconde édition du *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière*. Une «brique» fort attendue, s'il faut en croire les collègues et étudiants en comptabilité croisés dans les corridors du pavillon des Sciences de la gestion.

Fruit de cinq années de travail au sein d'une équipe internationale d'experts dans les domaines de la comptabilité, du droit et de la finance, ce *Dictionnaire* bilingue impressionne. Quelque 1 600 pages offrant plus de 13 000 entrées, dont 8 000 avec définition en français, auxquelles s'ajoutent un index, une liste de sigles et acronymes courants ainsi que des adresses Internet utiles. Aucun doute, le «Ménard» est au professionnel de la comptabilité ce que le «Multi» est au correcteur d'épreuves : un outil indispensable.

Édition revue et branchée

La première édition remontant à 1994, une mise à jour était devenue nécessaire, précise M. Ménard. «Depuis la fin des années 90, on a assisté à l'accroissement des normes comptables,

à l'explosion du domaine de la finance et au développement de nouveaux instruments financiers. Au début du projet, nous pensions devoir réviser en profondeur le quart des 6 000 entrées originales avec définition en français. Finalement, les deux tiers ont fait l'objet de modifications significatives, tandis que 2 000 nouvelles entrées étaient ajoutées!»

Parmi ces ajouts, on retrouve plusieurs notions nouvelles ou expressions désormais à la mode dans le monde comptable. Ainsi, en est-il des termes «saupoudrage», «télédéclaration» ou «frilosité budgétaire», pour ne nommer que ceux-là! Et puisque dans l'univers de la finance, comme dans bien d'autres, l'anglais prédomine, on sera heureux d'apprendre que *business intelligence* se traduit par «veille stratégique» tandis que l'expression *free cash flow* trouve son équivalent français dans «flux de trésorerie disponible», beaucoup plus joli non?

En version papier présentement, le dictionnaire sera bientôt offert sur cédérom et par abonnement Internet, une première. «La version électronique permettra d'utiliser le français ou l'anglais comme langue de départ, tandis que des liens hypertextes entre notions voisines ont été prévus.» Si le volume risque de figurer en bonne place dans les cabinets de C.A. et les bibliothèques des traducteurs, rédacteurs financiers, journalistes, professeurs et

étudiants en sciences comptables, la version électronique conviendra tout à fait aux membres de la profession qui ne se déplacent jamais... sans leur portable!

Un travail colossal

Le dictionnaire de M. Ménard ne se limite pas aux champs traditionnels de l'expertise comptable mais répertorie aussi les termes en usage dans les domaines voisins que sont la finance, les valeurs mobilières, le droit des affaires, la banque, le commerce, l'économie et l'informatique. Pas étonnant que les sept membres de l'équipe internationale (Canada-France-Belgique) aient consacré plusieurs années d'efforts soutenus pour atteindre le résultat escompté.

«Nous voulions répertorier l'ensemble du vocabulaire que le professionnel comptable est susceptible d'employer ou de rencontrer dans son travail. Pour chaque domaine, nous avons donc dépouillé les normes et les manuels de référence, consulté les ouvrages terminologiques existants en anglais et identifié les nouveaux termes et leur occurrence sur Internet.»

Ainsi, sous chaque entrée mettant en vedette un terme anglais, suivi de ses synonymes, on retrouve le terme français jugé le plus approprié, suivi des autres équivalents français possibles, par ordre de préférence. «Les critères de clarté, de précision et de commodité ont guidé nos choix et le consensus était privilégié. Mais parfois, dans la législation, certaines notions ne sont pas désignées par le même terme de part et d'autre de l'Atlantique. Par exemple, «gain en capital», en usage au Canada, et très proche de l'anglais *capital gain*, se traduit, en France, par «plus-value fiscale» et en Belgique par «plus-value de réalisation.»

Canada-France-Belgique

Selon M. Ménard, la coopération internationale a grandement favorisé l'enrichissement du vocabulaire commun aux comptables francophones de tous les pays. «En Amérique du Nord, nous évoluons dans une grande mer anglophone et avons souvent tendance à calquer les expressions anglaises. Parfois, les réactions de nos collègues européens nous ramènent à l'ordre. Un exemple? L'expression *wholesale club*, qui désigne les grandes surfaces comme Club Price, a été traduite, par l'Office de la langue française, par «club de gros». Mes collègues français et belges se sont bidonnés : ils imaginaient une association d'obèses américains. Alors, nous avons opté pour «club-entre-pôt.»

S'il a fallu attendre dix ans pour une 2^e édition, il n'en sera pas ainsi cette fois, assure M. Ménard. «On pense lancer une nouvelle version papier dans six ans, mais le travail va débuter tout de suite parce que nous offrirons régulièrement des mises à jour aux utilisateurs de la version électronique», de conclure celui qui conjugue avec succès les statuts de comptable agréé (FCA), de professeur universitaire et d'expert en terminologie.

Rappelons que *Le Dictionnaire de*

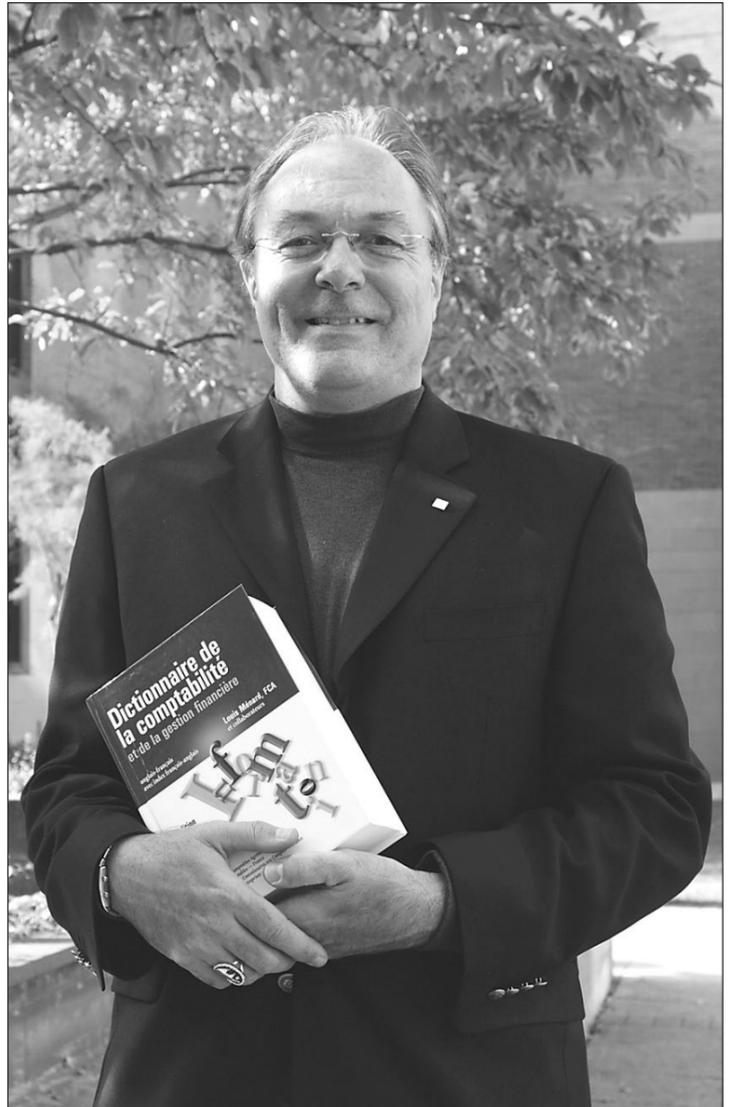


Photo : Martin Brault

Louis Ménard (FCA, MBA), professeur au Département des sciences comptables de l'École des sciences de la gestion.

la *comptabilité et de la gestion financière* est publié par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), auquel se sont associés, pour la France, le Conseil Supérieur de l'Ordre

des Experts-comptables et la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, et pour la Belgique, l'Institut des Reviseurs d'Entreprises •

PUBLICITÉ

Tirages des billets du CPP

Les gagnants des tirages du Centre Pierre-Péladeau, qui ont lieu chaque vendredi pour les étudiants et les employés de l'UQAM, sont pour les deux dernières semaines, M. Robert VALLÉE, préposé à l'entretien des immeubles au Service des immeubles et de l'équipement et Mme Lorraine D'ARAGON, assistante à la gestion des programmes de maîtrise et de doctorat en linguistique au Département de linguistique et de didactique des langues.

Au moment d'aller sous presse, les gagnants n'avaient pas encore choisi leurs billets pour un des spectacles de la programmation 2004-2005 du Centre Pierre-Péladeau.

BULLETIN DE PARTICIPATION pour le tirage hebdomadaire d'une paire de billets, au choix du gagnant, pour une activité de la programmation 2004-2005 du Centre Pierre-Péladeau. Sont éligibles au tirage tous les employé(e)s et étudiant(e)s de l'UQAM. Les gagnants devront présenter une **Carte UQAM** d'employé ou d'étudiant pour réclamer leur prix. Une même personne ne pourra gagner plus d'une fois au cours de la saison 2004-2005 afin de laisser la chance au plus grand nombre de profiter de cette offre de billets gratuits.

[Écrire en lettres moulées]

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Étudiant(e) - Programme : _____

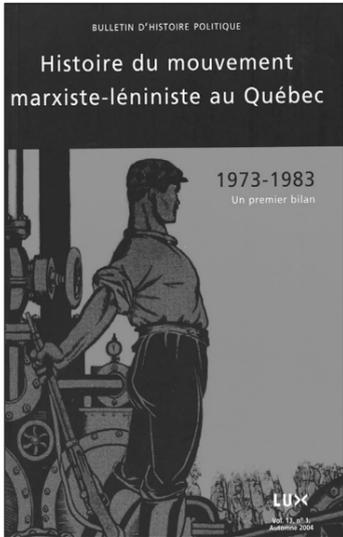
Employé(e) - Fonction : _____

À déposer dans la boîte de tirage située dans le hall du Centre Pierre-Péladeau. Les tirages se feront tous les vendredis, à 16h, jusqu'au 6 mai 2005. Les gagnants seront notifiés le lundi suivant.

Le journal *L'UQAM* publiera le nom des gagnants à chacune de ses parutions.

Bilan de l'extrême-gauche

Le numéro d'automne du *Bulletin d'histoire politique* propose un dossier thématique sur l'histoire du mouvement marxiste-léniniste au Québec qui a connu ses heures de gloire



entre 1973 et 1983. Coordonné par l'historien David Milot, diplômé de l'UQAM, en collaboration avec le professeur Robert Comeau du Département d'histoire, le dossier trace un premier bilan de ce mouvement politique, jugé très sévèrement aujourd'hui, dans le but de comprendre comment et pourquoi il a réussi à attirer des centaines d'adhérents au cours des années 70 et 80.

À cette époque, les marxistes-léninistes pro-chinois ont connu une ascension fulgurante au sein de la gauche québécoise avant de connaître une chute soudaine au début des années 80. Pendant dix ans, après l'appel, en 1972, à la création d'un nouveau parti communiste par l'ex-felquist Charles Gagnon, on retrouvait les «m-l» sur tous les fronts : dans les syndicats, les groupes populaires et de femmes, aux portes des usines, vendant leurs journaux, dans les écoles et les hôpitaux.

Voici donc une amorce de réflexion sur un épisode méconnu de la gauche radicale au Québec avec les contributions de plusieurs historiens, dont d'anciens militants marxistes-léninistes.

Borduas épistolier

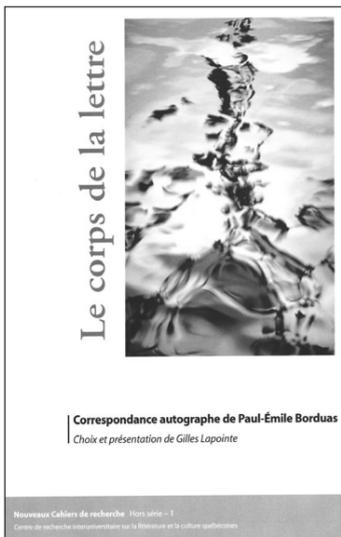
Le corps de la lettre est le titre d'un Cahier qui réunit une correspondance autographe du peintre Paul-Émile Borduas, chef de file du mouvement automatiste québécois et auteur du célèbre manifeste *Refus global*.

Les lettres, choisies et présentées

par Gilles Lapointe, professeur associé au Département d'histoire de l'art, tracent un portrait extraordinairement vivant de Borduas, tout en facilitant l'accès des chercheurs à un choix de textes autographes ayant servi à la préparation de l'édition des *Écrits* du peintre dans la «Bibliothèque du Nouveau Monde». Comme l'écrit M. Lapointe, l'œuvre écrite de Borduas, élaborée sous le signe de la transformation continue, n'a cessé de déborder les frontières et de surgir là où on ne l'attend pas.

Reconnu comme un spécialiste du mouvement automatiste québécois, Gilles Lapointe a préparé, notamment, l'édition critique des *Lettres à Paul-Émile Borduas* de Claude Gauvreau et, en collaboration, celle des *Écrits I et II* de Borduas.

La collection des «Nouveaux Cahiers de recherche», dans laquelle est publiée cette correspondance, vise à diffuser les résultats de re-

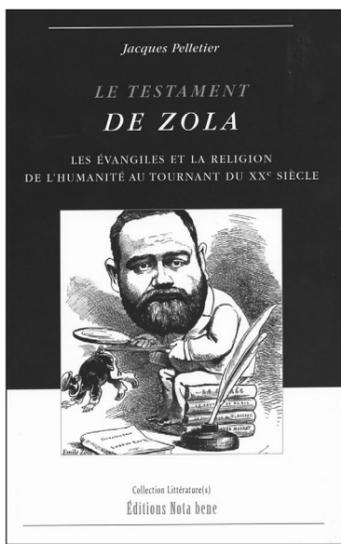


cherche des membres et des étudiants du centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ).

Zola, écrivain utopiste

Comment remédier à l'injustice et à l'exploitation? Comment refaire, et sur quelles bases, une nouvelle cohésion sociale permettant aux hommes de vivre en harmonie? C'est à ces questions qu'Émile Zola, le romancier le plus célèbre de son époque, s'attaque résolument dans son dernier cycle romanesque, *Les Évangiles*, mise en fiction d'une nouvelle religion de l'humanité fondée sur la raison et le progrès.

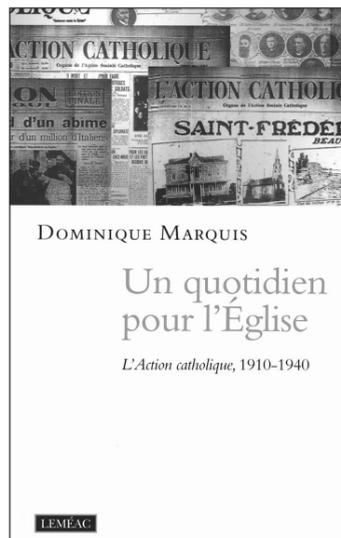
Dans son plus récent essai paru aux éditions Nota Bene, *Le testament de Zola*, le professeur Jacques



Pelletier (Département d'études littéraires) propose une interprétation inédite de ce cycle romanesque et démontre comment le projet de Zola nous concerne toujours aujourd'hui. «À travers ses derniers romans, de facture et de contenu utopistes, Zola renoue avec le romantisme de sa jeunesse et signe ce qui constitue désormais son testament, expression ultime de son désarroi et de ses espérances à l'aube d'un siècle tragique», écrit M. Pelletier.

Histoire d'un quotidien

Chargée de cours au Département d'histoire, Dominique Marquis a signé un essai, *Un quotidien pour l'Église*, qui retrace les trente premières années (1910-1940) du journal québécois *L'Action catholique*. Son ouvrage, publié aux éditions Leméac, se situe au confluent de l'histoire de l'Église et de la presse. Il jette un regard neuf sur deux importants acteurs qui ont modelé, chacun à leur manière et en fonction de leurs intérêts, la scène socioculturelle québécoise. L'Église n'apparaît pas aussi

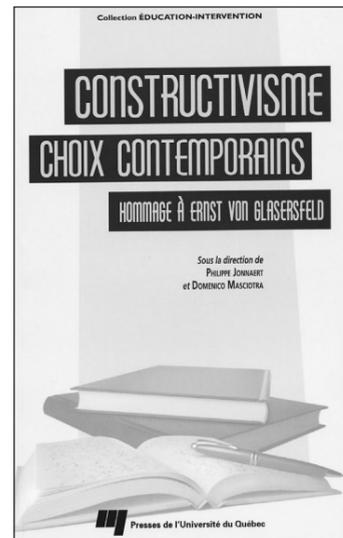


figée qu'on le croit et la presse d'information multiplie ses visages.

Depuis le XIX^e siècle, l'Église catholique au Québec utilise la presse pour chasser les mauvaises idées et pour influencer la population, raconte l'auteur. Mais, au début du XX^e siècle, l'Église adopte une nouvelle stratégie fort bien illustrée par *L'Action catholique*. Le clergé accepte, en effet, de s'adapter à l'arrivée de la grande presse d'information afin de récupérer les lecteurs séduits par une presse variée, divertissante et plus centrée sur la nouvelle que sur le commentaire religieux ou politique. Aussi, *L'Action catholique* tente-t-il de s'ajuster aux règles du jeu médiatique, tout en maintenant ses objectifs d'évangélisation.

Constructivisme et éducation

Plus qu'un hommage à Ernst von Glasersfeld pour ses travaux en épistémologie du développement des connaissances, *Constructivisme, choix contemporains* ouvre la voie à une réflexion sur l'importance et l'impact de



ce courant de pensée, notamment dans le domaine de l'éducation. Paru aux PUQ sous la direction de deux chercheurs du CIRADE, Philippe Jonnaert et Domenico Masciotra, l'ouvrage réunit une quinzaine de collaborations qui, chacune à leur manière, témoignent de la pertinence et de l'influence du constructivisme.

Le premier chapitre propose un texte du professeur von Glasersfeld qui présente ce courant de pensée. Suivent quatre études sur l'utilisation du constructivisme dans le cadre de réformes éducatives ou de formation des maîtres. Puis, une analyse du professeur von Glasersfeld ramène aux fondements du constructivisme. Par la suite, six chercheurs du CIRADE évo-

quent, selon leur sensibilité et leur expérience propres, comment le constructivisme a influencé leurs pratiques de chercheurs et d'enseignants ainsi que leur façon d'être au monde. L'ouvrage présente également le compte-rendu d'un séminaire tenu par von Glasersfeld ainsi qu'une série de questions-réponses sur le constructivisme.

Diversité culturelle... à l'UQAM

La diversité culturelle dans les institutions publiques québécoises : où en sommes-nous à l'UQAM? est le titre des actes du colloque tenu par la Chaire Concordia-UQAM en études ethniques, en mars 2004, lors de la semaine interculturelle de l'Université. Les actes sont aujourd'hui publiés dans le Cahier no 9 des Conférences et séminaires scientifiques de la Chaire.

Les lecteurs pourront y trouver un bilan de l'évolution de la diversité culturelle de la population étudiante à l'UQAM, un survol de l'évolution du certificat de français écrit pour non-francophones offert à l'Université depuis 1992, ainsi que les témoignages personnels de cinq étudiants «d'ailleurs» sur les défis quotidiens de l'intégration.

Richard Bourhis, directeur de la Chaire à l'UQAM, et Geneviève Barrette font une revue des outils de la recherche actuelle en matière de gestion de la diversité culturelle en



emploi. André Jacob, professeur maintenant à la retraite, offre pour sa part des mises en garde et des pistes de réflexion afin d'assurer l'avenir de l'UQAM en tant qu'institution francophone, ouverte à la diversité linguistique et culturelle.

PUBLICITÉ

LUNDI 1^{er} NOVEMBRE

Bibliothèque centrale de l'UQAM

Exposition : «Gombrowicz, sa vie et son oeuvre», réalisée par le Musée de la littérature Adam Mickiewicz de Varsovie et présentée dans le cadre de la 5^e édition du Festival polonais de Montréal, jusqu'au **30 novembre**.

Renseignements : 987-6114

Département de chimie

Conférence : «De surprises en surprises : caractérisation d'une lignée cellulaire cancéreuse et invasive exprimant c-Met et son ligand, le HGF», à 11h.

Conférencière : Josette Noël, professeure au Département de physiologie de l'Université de Montréal.

Pavillon Chimie et biochimie, salle CB-1170.

Renseignements :

www.er.uqam/nobel/dep-chimie/dep_chim.htm

MARDI 2 NOVEMBRE

Galerie de l'UQAM

Exposition : «Peter Gnass. Couper/Coller», en collaboration avec le Musée régional de Rimouski, jusqu'au **27 novembre**, du mardi au samedi de 12h à 18h. Commissaires : Louise Déry, Jocelyne Fortin et collaborateurs.

Pavillon Judith-Jasmin, salle J-R120.

Renseignements :

galerie@uqam.ca
www.galerie.uqam.ca/

SVE-Section Aide et soutien à l'apprentissage

Atelier : «Mémoire et efficacité mentale», de 12h30 à 14h et de 18h à 19h30. Également le **4 novembre** de 12h30 à 14h.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-2180.

Renseignements :

Christian Bégin
987-3185
begin.christian@uqam.ca
www.uqam.ca/aide-apprentissage

Service de la formation continue

Café-causerie : «Manières de dire, manières de penser : initiation à la réflexion critique sur les lieux communs», de 13h30 à 15h. Conférencier : Jacques Sénécal. Carrefour des Générations, pavillon Maisonneuve, salle B-R200.

Renseignements :

Claire Landry
987-7784
landry.claire@uqam.ca
www.synergies50.org

MERCREDI 3 NOVEMBRE

Centre de design de l'UQAM

Exposition : «Quotidien visuel. Phase 5», présentée dans le cadre de la 4^e Biennale de Montréal (CIAC), jusqu'au **7 novembre** du mercredi au dimanche de 12h à 18h.

Artiste : Ruedi Baur.

Pavillon de design, salle DE-R200.

Renseignements :

987-3395
centre.design@uqam.ca
www.unites.uqam.ca/design/centre

CELAT-UQAM (Centre interuniversitaire sur les lettres, les arts et les traditions)

Conférence-causerie : «Les cartes postales de Montréal, 1897-1945, de

multiples «significations» de la ville», de 12h30 à 14h.

Conférencière : Isabelle Caron, doctorante interuniversitaire en histoire de l'art, UQAM et Université Laval.

Pavillon Saint-Denis, salle AB-9120.

Renseignements :

Caroline Déry
987-3000, poste 1664
desy.caroline@uqam.ca
www.celat.ulaval.ca

Département de sciences juridiques

Conférence-midi : «Compte-rendu de mission en Bosnie : les mines antipersonnel et les situations de sortie de conflits», de 12h30 à 14h.

Conférencière : Julie Boudet, responsable du Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines, Croix-Rouge Canadienne et étudiante à la maîtrise en droit international.

Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-2235.

Renseignements :

Aurélien Arnaud
987-3000, poste 8315
cedim@uqam.ca
www.cedim.uqam.ca

École de design

Conférence publique : «Architecture moderne et cultures constructives», dans le cadre du DESS en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne, à 18h30.

Conférencier : Cyrille Simonnet

Pavillon de design, salle DE-3240

Renseignements : 987-4122

www.unites.uqam.ca/design/

JEUDI 4 NOVEMBRE

Département de sciences juridiques

Colloque du Groupe de réflexion en droit privé : «Dire le droit : pour qui et à quel prix? Les litiges de nature privée : évolution et tendances», de 8h30 à 16h30.

Nombreux conférenciers.

Salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400).

Renseignements :

André Riendeau
987-3000, poste 4073
riendeau.andre@uqam.ca
www.grdp.uqam.ca

Centre des femmes de l'UQAM

Exposition : «Publicité sexiste : violences sur papier glacé», jusqu'au **6 novembre** de 9h à 18h.

Agora du pavillon Judith-Jasmin.

Renseignements :

Sandrine Ricci
239-0600
centredesfemmes@uqam.ca

Département d'études littéraires

Colloque : «Littérature et savoirs. Penser les traversées», se poursuit le **5 novembre**.

Pavillon Judith-Jasmin, local J-4935.

Renseignements :

Michel Nareau
274-8814
aedel_uqam@hotmail.com
www.unites.uqam.ca/dlitt/

CEIM (Centre Études internationales et mondialisation)

Séminaire : «Les paradis fiscaux : l'assaut ultime contre le bien commun sous couvert de mondialisation», de 12h30 à 14h. Conférencier : Stéphane Gobeil, conseiller politique au cabinet du

chef du Bloc Québécois.

Pavillon Judith-Jasmin, salle A-1715.

Renseignements :

Justin Massie
ceim@uqam.ca
www.ceim.uqam.ca

Faculté des sciences humaines

Conférence : «Des organismes cybernétiques», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Ian Hacking, titulaire de la Chaire de philosophie et d'histoire des concepts scientifiques au Collège de France.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-R510.

Renseignements :

Nicolas Marchand
987-3000, poste 8343
fsh@uqam.ca
fsh.uqam.ca

Centre des femmes de l'UQAM

5 à 7 : «Projection du court-métrage *Killing us Softly 3*», suivi d'une présentation de photographies in situ de publicités sexistes, de 17h à 19h.

Pavillon des Sciences de la gestion, salle R-R110.

Renseignements :

Sandrine Ricci
239-0600
centredesfemmes@uqam.ca

VENDREDI 5 NOVEMBRE

CEIM

Conférence : «La crise des pays andins : la communauté andine peut-elle offrir une solutions?», de 9h30 à 12h30.

Conférenciers : François Audet,

Louis-F. Gaudet, Jorge Lazo.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.

Renseignements :

Justin Massie
987-3000, poste 3910
ceim@uqam.ca
www.ceim.uqam.ca

CELAT-UQAM

Journée d'études : «Marges, souffrances et ritualités dans le Brésil contemporain», de 9h30 à 16h.

Nombreux conférenciers.

Pavillon Saint-Denis, salle AB-9120.

Renseignements :

Caroline Déry
987-3000, poste 1664
desy.caroline@uqam.ca
www.celat.ulaval.ca

CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «Quelle est la nature de l'engagement dans une école scientifique ou philosophique? Une analyse d'épistémologie sociale», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Alban Bouvier, École des hautes études en sciences sociales (Paris).

Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.

Renseignements : 987-4018

cirst@uqam.ca
www.cirst.uqam.ca

SAMEDI 6 NOVEMBRE

SVE-Les Réseaux socioprofessionnels

6^e Journée Carrière du Réseau histoire : «Les perspectives professionnelles des historiens dans les musées», de 8h30 à 17h. Nombreux conférenciers.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-R510.

Renseignements :

Marie St-Cyr
987-3000, poste 2773
reseau.histoire@uqam.ca

LUNDI 8 NOVEMBRE

Département de géographie

Colloque : «Ethnicité et citoyenneté au Québec : perspectives géographiques», organisé par l'Association professionnelle des géographes du Québec (APGQ) et le Département de géographie de l'UQAM, dans le cadre des Rendez-vous de la géographie, de 8h45 à 16h15.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-4360.

Renseignements :

Frank Remiggi
987-3000, poste 4549
remiggi.frank@uqam.ca
apgq.qc.ca

Centre d'écoute et de référence

Kiosques : «Semaine de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies», jusqu'au **11 novembre** de 9h à 18h.

Pavillon Judith-Jasmin, à proximité de l'Agora.

Renseignements : 987-8509

centre_ecoute@uqam.ca
www.ecoute.uqam.ca

Département d'études littéraires

Colloque : «L'acte, le transfert, le savoir», organisé par l'Association Psychanalyse et Médecine (A.P.M.) en partenariat avec l'UQAC et avec la collaboration de l'UQAM, jusqu'au **9 novembre**, de 9h à 17h. Nombreux conférenciers.

Pavillon Athanase-David,

salle D-R200.

Renseignements :

Francine Belle-Isle
(418) 545-5011, poste 5375
fbisle@uqac.ca

Département de chimie

Conférence : «Contribution des cellules souches à l'angiogenèse tumorale», à 11h.

Conférencier : Borhane Annabi, professeur au Département de chimie.

Pavillon Chimie et biochimie, salle CB-1170.

Renseignements :

www.er.uqam/nobel/dep-chimie/dep_chim.htm

Département de musique

Les lundis Mozart : «Les amours de Wolfgang (Allemagne 1775-1777)», à 20h.

Interprètes : Pierre Jasmin, pianiste et Suzanne Champagne, comédienne.

Centre Pierre-Péladeau, Salle Pierre-Mercure.

Renseignements : 987-6919

www.centrepierrepeladeau.com/evenements/2004-09-27.html

MERCREDI 10 NOVEMBRE

Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec

10^e colloque d'histoire militaire en français au Québec, de 13h30 à 17h30, également le **11 novembre** de 14h à 17h et le **12 novembre** de 8h30 à 18h30.

Nombreux conférenciers.

Pavillon Athanase-David, salle D-R200.

Renseignements :

Djebabla Mourad
chaire-hector-fabre@uqam.ca
www.unites.uqam.ca/chf

CELAT-UQAM

Conférence-causerie : «Guerre, paix et médiation en Nouvelle-France : une relecture des rapports franco-amérindiens», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Maxime Gohier,

maîtrise en histoire, UQAM.

Pavillon Saint-Denis, salle AB-9120.

Renseignements :

Caroline Déry
987-3000, poste 1664
desy.caroline@uqam.ca
www.celat.ulaval.ca

JEUDI 11 NOVEMBRE

CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales)

Colloque : «Innovation et transformation sociale», se poursuit le **12 novembre**, de 8h à 18h.

Nombreux conférenciers.

Salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400).

Renseignements :

Carole Tardif
tardif.carole@uqam.ca
www.crises.uqam.ca

École supérieure de théâtre

Conférence : «Théâtre et société au temps de la Place royale de Pierre Corneille», de 12h45 à 14h.

Conférencier : Frédéric

Charbonneau.

Studio théâtre Alfred-Laliberté

(J-M400).

Renseignements :

Denise Laramée
laramee.denise@uqam.ca
www.estuqam.ca

VENDREDI 12 NOVEMBRE

CEFRES (Centre de recherche et de formation en enseignement supérieur)

Atelier pédagogique : «Processus cognitifs et mémoire : une clé pour l'apprentissage étudiant», de 9h30 à 16h30.

Conférencier : Christian Bégin,

CEFRES-UQAM.

Pavillon Judith-Jasmin, salle J-2625

(vidéoconférence).

Renseignements :

Anne-Marie Grandtner
987 3000, poste 2208
cefres@uqam.ca
www.cefres.uqam.ca

GRIC (Groupe de recherche sur l'intégration continentale)

Conférence : «Les États-Unis et les accords bilatéraux», de 9h30 à 12h30.

Conférenciers : Christian Deblock,

directeur du CEIM, UQAM; Gilbert

Gagné, directeur du GRIC,

Université Bishop; Jean-Frédéric

Morin, Unisféra; François Roch,

Département des sciences

juridiques, UQAM.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.

Renseignements :

www.gric.uqam.ca/

Date de tombée

Pour nous communiquer les coordonnées de vos événements, veuillez utiliser le formulaire à l'adresse suivante : www.uqam.ca/bref/form_calendrier.htm 10 jours avant la parution.

Prochaines parutions :

15 et 29 novembre.

Déconstruire l'espace et dérouter le regard

Michèle Leroux

En 1957, Peter Gnass avait 22 ans et une seule idée en tête : quitter son Allemagne natale pour s'installer à Montréal et nulle part ailleurs. Direction: l'École des Beaux-Arts. Mais les agents d'immigration canadiens ne voyaient pas les choses ainsi. Toutes les villes canadiennes semblaient faire l'affaire, de Vancouver à Québec, sauf Montréal. Gnass s'entêta, et gagna son pari. On ne va pas s'en plaindre. Près de 50 ans plus tard, cet artiste engagé qui fait incontestablement partie du paysage de l'art contemporain québécois vient de créer *C for CUT*, une œuvre inédite réalisée spécialement pour la Galerie de l'UQAM et le Musée régional de Rimouski. Cette nouvelle installation ainsi qu'une dizaine d'œuvres réalisées par l'artiste entre 1970 et 2004 sont présentées dans le cadre de l'exposition *Peter Gnass. Couper/Coller*, qui loge à la Galerie jusqu'au 27 novembre, avant de gagner le musée de Rimouski pour l'hiver.

Comme dans plusieurs projets antérieurs, Peter Gnass a conçu l'œuvre *C for CUT* en fonction de l'architecture des lieux. La version présentée à la Galerie est donc unique et différente de celle qui se retrouvera à Rimouski. Exemple éloquent des œuvres éphémères que l'artiste affectionne, *C for CUT* disparaîtra à la fin de l'exposition, d'autant plus que l'installation est conçue dans la structure même des lieux, qu'il a entaillée. Prudemment, malgré tout, puisqu'on a pris soin de doubler le fût de la colonne avec un revêtement de béton et de bois.



Photos : Martin Brault

Peter Gnass, en plein travail de création de sa dernière installation *C for CUT*, réalisée spécialement pour et à la Galerie de l'UQAM.

L'œuvre met donc en évidence la colonne de béton tailladée, une forme géométrique – le polygone, une figure récurrente dans les travaux de Gnass depuis 1978 – dont les contours sont surlignés par des tubes de néons, et le mot CUT, dont les lettres aux proportions monumentales percutent le mur situé dans l'axe de la découpe de la colonne.

Le projet élabore une trajectoire du regard à partir du principe du point

d'anamorphose, que l'on définit comme une image peinte ou dessinée, volontairement déformée, et que le spectateur ne perçoit que sous un angle particulier.

L'exposition élaborée sans prétention rétrospective n'en regroupe pas moins des œuvres majeures qui témoignent du parcours de l'artiste et de l'importance de sa contribution aux moments clés de l'art contemporain québécois des trois dernières décennies. L'événement ravira donc plusieurs jeunes – et moins jeunes – artistes ou amateurs d'arts visuels, qui n'ont jamais eu l'occasion de découvrir les célèbres *Topologs*, *Progressions*

et *Projections*. Cette première compilation de l'œuvre de Peter Gnass s'est faite grâce à la collaboration de l'artiste qui a offert un large accès à ses archives et au travail des commissaires Louise Déry, directrice de la Galerie de l'UQAM et Jocelyne Fortin, conservatrice au Musée régional de Rimouski et de leur équipe.

De l'idée à la matière

«Cet artiste féru de géométrie et de connaissances en ingénierie expérimente l'espace avec tous les moyens possibles. Son intérêt pour les phénomènes optiques et la décomposition de la lumière joue un rôle important

dans sa démarche», signale la commissaire Louise Déry.

«Dans un premier temps, j'élabore mon concept, j'analyse l'espace, j'observe. Je vais doucement. Je crois qu'il faut laisser à l'idée le temps de se développer. Après, je choisis les matières», explique l'artiste qui a contribué à l'éclatement des frontières entre peinture, sculpture, gravure, dessin et autres arts traditionnels. Peter Gnass a également mené d'importantes batailles, judiciaires entre autres, pour le respect de ses œuvres et des droits des artistes.

Première monographie d'envergure sur le travail de Peter Gnass, le catalogue qui accompagne l'exposition réunit les essais de six auteurs qui ont réfléchi sur un aspect de la production de l'artiste depuis les années 1960. Louise Déry analyse la nouvelle installation *C for Cut*. La professeure de l'École des arts visuels et médiatiques Louise Poissant, la co-commissaire Jocelyne Fortin et Marcel Saint-Pierre, ancien professeur au Département d'histoire de l'art, s'intéressent respectivement à trois composantes de l'œuvre, les *Topologs*, les *Progressions* et les *Projections*. Le critique d'art Patrice Loubier aborde les pratiques furtives de l'artiste, alors que Eve-Lyne Beaudry, nouvellement diplômée de la maîtrise en muséologie, scrute l'engagement de Gnass pour la défense des droits des artistes. D'une qualité artistique exceptionnelle, le travail graphique du concepteur Marc-André Roy, jeune diplômé de l'École de design, a mérité les éloges de M. Gnass, qui tournait avec ravissement les pages du catalogue. Signalons que l'ouvrage de 128 pages, vendu au coût de 30 \$, renferme, en tiré-à-part, une photographie numérique de l'installation *C for CUT* avec signature originale de Peter Gnass •

Notes biographiques

Peter Gnass est né à Rostock, en Allemagne. Il émigre au Canada en 1957 et dès son arrivée au Québec, s'intègre à la communauté francophone. Sa première exposition au Québec a lieu Chez Ernest en 1959 où il présente des peintures et gravures. En 1964, il côtoie le cercle de Serge Lemoine et participe à La Semaine «A», événement important qui témoigne de l'esprit des années 60 au Québec et dont l'objectif est de sensibiliser les artistes au rôle qu'ils ont à jouer dans la société en rendant l'art accessible à tous.

Il tient sa première exposition solo importante en 1965, à la Galerie XII du Musée des Beaux-Arts de Montréal où sont exposées des gravures et des peintures, ainsi que quelques sculptures en métal. En 1966, il privilégie la sculpture comme moyen d'expression et procède à cette époque par coulage ou soudure de métaux traditionnels. Il explore ensuite le plastique, la résine et le plexiglass, comme en témoignent l'exposition *Lumenstructures* à la Galerie Soixante en 1968. À la fin de l'année 1970, l'exposition *Topolog* au Musée d'art contemporain consacre l'art de Peter Gnass sur la scène artistique québécoise, canadienne, et peu après, internationale.

À la II^e Biennale de Middelheim (Anvers, Belgique), en 1971, il transpose son concept de *Topolog* dans un module muni de miroirs et d'un éclairage intégré et présente sa sculpture à l'extérieur en créant un environnement visuel dans lequel le visiteur est invité à pénétrer. En 1976, le concept des *Progressions* consacre une nouvelle approche davantage constructiviste et mathématique que formelle. Gnass emploie le néon, le bois, l'acier inoxydable, l'acrylique, le fusain, le fil de nylon, etc. Suivra en 1978 le concept *Projection* – généralement d'un polygone – mettant en évidence la relativité du phénomène de la perception selon le point de vue de chacun, par le recours aux effets d'illusion et aux processus de l'anamorphose.

En 1980, lors d'un séjour au studio du Québec à la Cité internationale des arts de Paris, Peter Gnass connaît un succès immédiat avec ses *Projections*, qui a remporté plusieurs prix. À partir de 1983, l'artiste explore entre autres le thème de la guerre, qu'il a vécue dans son enfance. Depuis 1992, Peter Gnass dispose d'un atelier en France qu'il a lui-même aménagé, avec la peintre Sylvie Guimont, dans une ancienne tannerie de Barjols. Il partage maintenant sa vie entre Montréal, où il a toujours un atelier, et le sud de la France. [Ces extraits sont tirés de la présentation biobibliographique de l'artiste, préparée par Eve-Lyne Beaudry et parue dans le catalogue publié à l'occasion de l'exposition.]

